

Caminando

vol.22 no. 2-3 NOVEMBRE 2001

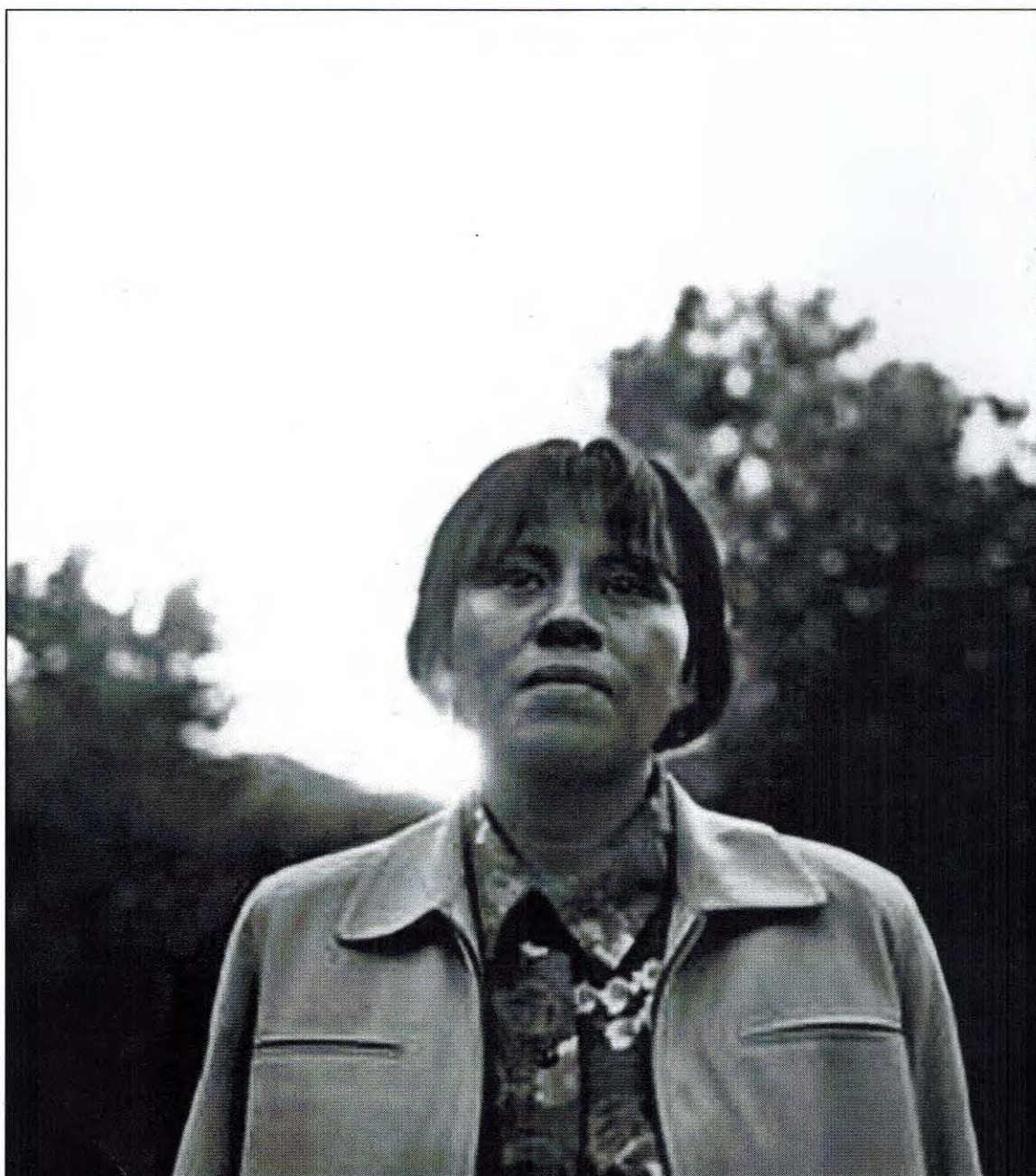
En marche !



Le 11 septembre et ses conséquences

La chute du World Trade Centre et après?
Le théâtre du Bien et du Mal
Couvertures des Médias

André Jacob	4
Eduardo Galeano	6
Christian Brouillard	14



assassinat :

Digna Ochoa

Exécution d'une défenseure des droits humains au Mexique

Des organisations québécoises dénoncent l'assassinat de Digna Ochoa

VOICI UN COMMUNIQUÉ DE PRESSE QUE NOUS VOULONS PARTAGER AVEC VOUS SUITE À L'ASSASSINAT DE DIGNA OCHOA, DÉFENSEURE DE DROITS HUMAINS AU MEXIQUE. PARALLÈLEMENT, NOUS VOUS DEMANDONS DE RESTER VIGILANT FACE À LA SITUATION ACTUELLE QUE CONNAISSENT LES MILITANTS POUR LES DROITS HUMAINS AU MEXIQUE.

Montréal, le 22 octobre 2001

Des organisations québécoises impliquées dans la défense des droits humains et la promotion de la justice sociale dénoncent l'attentat commis contre la vie de Mme Digna Ochoa, une avocate spécialisée dans la défense des victimes de violations des droits humains au Mexique. Mme Ochoa, âgée de 38 ans, a été retrouvée sans vie vendredi, le 19 octobre, à Mexico, atteinte de trois projectiles tirés par des inconnus, lesquels ont laissé un message contenant des menaces de mort contre les défenseurs des droits humains.

À la lumière de ce crime, les organismes québécois s'interrogent sur la volonté du gouvernement de M. Vicente Fox de renforcer le respect des droits humains au Mexique. En effet, Mme Ochoa avait fait l'objet de nombreuses menaces au cours des dernières années. Après qu'elle eut été victime de deux enlèvements, la Cour interaméricaine des droits humains a exigé du gouvernement mexicain qu'il prenne des mesures pour protéger la vie et l'intégrité de Mme Ochoa, de même que celle de ses collègues du Centre pour

les droits humains Miguel Augustin Pro Juárez. Suite à ces menaces répétées, Digna Ochoa avait quitté le Mexique pour se réfugier aux États-Unis, d'où elle est revenue quelque mois avant son assassinat.

Les organisations québécoises exigent du gouvernement mexicain qu'une enquête rigoureuse soit effectuée afin que les responsables de ce crime soient identifiés, jugés et sanctionnés. et qu'une enquête soit menée à l'échelle nationale pour identifier les groupes organisés qui agissent au Mexique en marge de la loi, qui violent les droits humains et font obstacle au travail de ceux qui, comme Digna Ochoa, luttent pour la justice dans des conditions souvent dangereuses.

Les organisations québécoises s'inquiètent également du fait que plusieurs menaces ont été signalées contre d'autres personnes impliquées dans la défense des droits humains. Elles demandent donc aux autorités mexicaines de prendre sans tarder les mesures nécessaires à la protection de ces personnes.

Signataires :

- Centre droits et démocratie
- Centre International des Ressources Juridiques
- Centre justice et foi
- Comité pour la justice sociale/Social justice Committee
- Comité chrétien pour les droits humains en Amérique latine
- Développement et paix
- Entraide Missionnaire
- Pierre Beaucage (Comité pour les droits humains au Mexique)

Pour information : Hector Poblete, coordonateur
Comité chrétien pour les droits humains en Amérique latine, (514) 387-2541

La chute du World Trade Centre... et après?

La chute du World Trade Centre de New York et du Centre névralgique de l'armée américaine font et feront image pendant longtemps. La violence contre des civils semble avoir atteint son paroxysme pourtant la planète n'aurait pas, dit-on, encore vu le pire.

par André JACOB
École de travail social
Université du Québec à Montréal

Malgré la douleur et la répugnance que tout être humain sensible éprouve face à une attaque aussi barbare, je ne peux souscrire aux discours belliqueux et insensés des chefs d'état que l'information-spectacle retransmet "ad nauseam" via tous les médias de communication. L'OTAN se prépare à la guerre... So what! Les États-Unis veulent, une fois de plus, montrer leur supériorité contre un ennemi qui vit dans un rapport de force inégal. Tous les systèmes d'espionnage (écoute électronique, satellites mystérieux, filatures, infiltrations, et tout l'arsenal de contrôle et de répression) n'ont pas suffi à prévenir le coup ni à déjouer les agresseurs... Maintenant, que les enquêtes conduisent à l'arrestation des individus coupables d'une telle action, soit, mais la guerre ne règlera rien. Le géant en est profondément blessé et humilié. Maintenant, il veut se venger et montrer qu'il est invincible. Il lui faut un ennemi, une victime, un sacrifice expiatoire et il lui faut surtout un geste d'éclat pour redorer son image. Il lui faut redire qu'il est le maître du monde par les armes, par la domination culturelle, par la domination économique et politique. C'est justement cela le cœur du problème. Devant la force brute et la supériorité incommensurable, un sentiment d'impuissance, de révolte, de colère et un goût d'en finir gronde partout dans le monde et en vient à inspirer des individus prêts à tout pour tenter de changer le cours de l'histoire. Ce geste insensé nous remet face à tellement de stratégies de destruction, d'exclusion, de domination, de contradictions... et de guerres larvées inspirées et appuyées par les États-Unis dans différents coins de la planète. La colère a conduit une fois de plus à l'aveuglement. Combattre la violence par plus de violence encore, c'est insensé! Les résultats sont connus, l'entretien d'une mentalité et de stratégies belliqueuses génère des monstres. L'histoire a ouvert la porte

à de nombreux monstres violents au cours du dernier quart de siècle, illustres et inconnus, de généraux latino-américains comme le général Pinochet jusqu'au petit tireur isolé qui tire sur des camarades dans une école secondaire. Et à travers ces drames, on oublie tous ceux et toutes celles qui tournent le désespoir contre eux-mêmes et se suicident... Au Canada, nous n'avons qu'à penser aux centaines de jeunes autochtones qui se droguent et se suicident à un rythme qui dépasse l'imagination.

Les uns sont convaincus qu'ils peuvent imposer la loi du plus fort en toute impunité et les autres vivent l'oppression, la colère, le défaitisme et prennent la voie insensée de l'acte terroriste pour exprimer leur frustration. Les "fous de Dieu", peu importe leurs convictions meurent avec l'espoir que leur mort contribuera à faire grandir le royaume des croyants de leur espèce. Parfois aussi, ils défendent des intérêts obscurs qui ont bien peu à voir avec leurs croyances... quand il s'agit du pétrole ou des diamants, par exemple. Qui sont les gentils et qui sont les méchants? Qui sont les vrais croyants et les mécréants?

Devant ce chaos, que faire? La guerre, pure folie. Cette escalade verbale et stratégique injustifiable ne fera que brimer davantage les droits de nombreux citoyens et de nombreuses citoyennes et donner encore plus de motifs d'agir aux terroristes. Des milliers d'innocents y laisseront leur vie. La loi du talion s'appliquera dans sa pleine rigueur: oeil pour oeil, dent pour dent. L'honneur sera sauf et l'innocent vengé, pas si sûr! Les forces de l'OTAN vont triompher par la force du nombre, du fric et des armes. Les médias vont relayer leur éclatante victoire tout comme la guerre du Golfe. Et encore et encore, tout comme lors de la guerre du Golfe, les bons, c'est-à-dire les "fous du fric" occidentaux, se targueront d'une victoire qui ne laissera que ruine, oppression, désola-

Combattre la violence par plus de violence encore, c'est insensé! Les résultats sont connus, l'entretien d'une mentalité et de stratégies belliqueuses génère des monstres.

tion, frustration, blocus, désespoir. Pourtant, rien ne sera gagné. L'on n'aura rien appris sur les véritables causes du terrorisme. L'on n'aura rien appris sur la pensée et les sentiments des exclus. L'on n'aura rien appris sur les millions de personnes qui meurent de faim sans que l'on s'émeuve, victime de la sourde violence générée par la pauvreté. On ne saura surtout pas comment créer un climat mondial de négociation fondé sur la tolérance et les droits des autres. Nous aurons vaincu en semant encore plus de désespoir, en suscitant la colère de millions d'êtres humains blessés dans leur chair et leur dignité. Nous aurons vaincu mais nous n'aurons encore rien compris sur les droits que l'on bafoue chaque jour sans sourciller. Nous aurons vaincu qui et quoi au juste? Demain, la victoire sera amère. Elle générera de nouvelles générations de terroristes. L'histoire se répétera.

Et que dire de notre premier ministre, attentiste, opportuniste et suiviste, qui répète les appels à la guerre du président Bush... Y a-t-il un politicien sensé capable de réfléchir et de se questionner sur des straté-

gies autres que la force de frappe ? Que se lève un politicien raisonnable qui réclame le droit à la paix, le droit à la dignité, le droit à l'éducation, le droit à la santé, la liberté d'expression, le droit de vivre en son pays, le droit à un environnement sain et le droit à l'auto-détermination! Qu'il ou elle se lève pour que les milliards de dollars qui seront perdus dans la guerre servent à améliorer le sort des peuples et à vaincre les inégalités sociales et économiques! Ce serait l'arme la plus efficace contre le sous-développement, la révolte, l'obscurantisme, le fanatisme et l'intégrisme de toutes les couleurs. Le terreau du terrorisme se développe par l'oppression et les inégalités sociales, culturelles et économiques.

Celui ou celle qui se lèvera pour promouvoir le respect des droits et un développement juste et durable au lieu de tenter de vaincre le terrorisme par les armes va construire le vrai cheval de Troie qui permettra de vaincre le terrorisme. ♦

Demain, la victoire sera amère. Elle générera de nouvelles générations de terroristes.

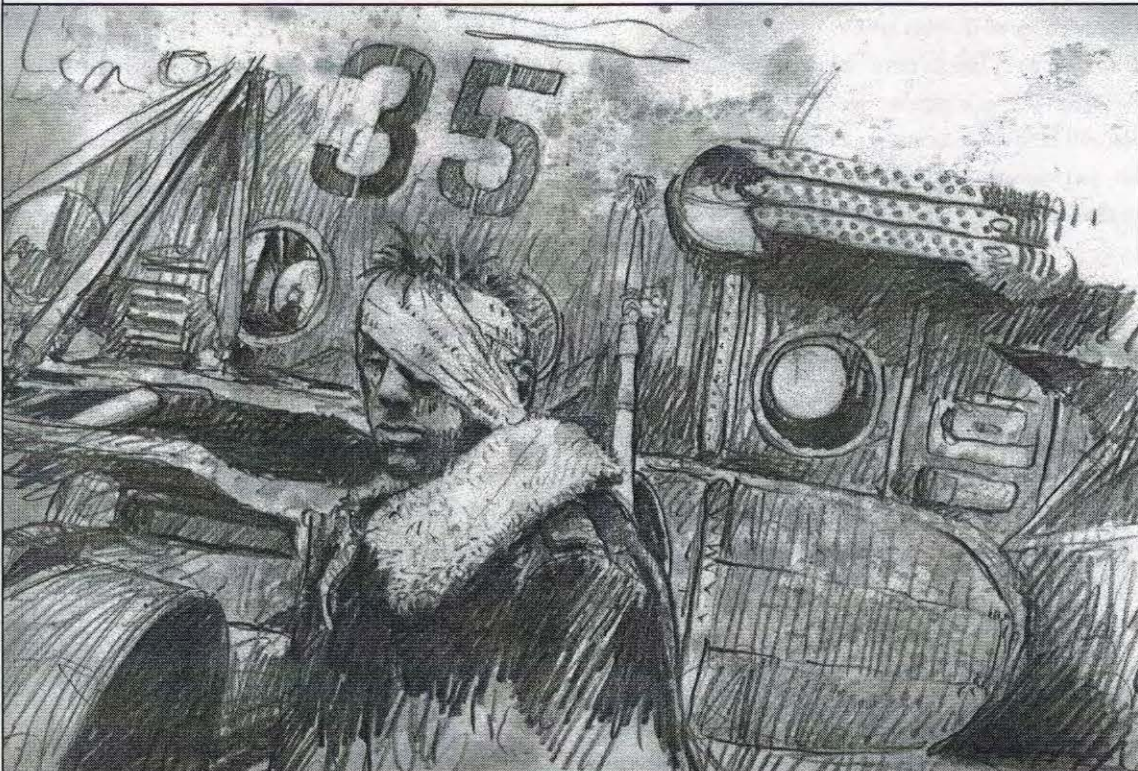


Illustration : Shru

LE THÉÂTRE DU BIEN ET DU MAL

par Eduardo GALEANO

Dans la lutte du Bien contre le Mal, c'est toujours le peuple qui compte ses morts.

Les terroristes ont tué des travailleurs de cinquante pays, à New York et à Washington, au nom du Bien contre le Mal. Et au nom du Bien contre le Mal, le président Bush a juré vengeance: "Nous allons éliminer le Mal de ce monde", a-t-il annoncé.

Éliminer le Mal? Qu'advierait-il du Bien sans le Mal? Il n'y a pas que les fanatiques religieux qui aient besoin d'ennemis pour justifier leur folie. L'industrie de l'armement et le gigantesque appareil militaire des États-Unis ont également besoin d'ennemis pour justifier leur existence. Gentils et méchants, méchants et gentils: les acteurs changent de masques, les héros deviennent des monstres et les monstres des héros, selon les exigences de ceux qui écrivent le drame.

Il n'y a rien de nouveau dans cela. Le scientifique allemand Werner Von Braun était méchant lorsqu'il inventa les fusées V-2 qu'Hitler largua sur Londres, mais il devint gentil lorsqu'il mit son talent au service des États-Unis. Staline était gentil durant la Seconde Guerre Mondiale et méchant après, lorsqu'il commença à diriger l'empire du Mal. Dans les années de la guerre froide, John Steinbeck écrivit: "Peut-être le monde entier a-t-il besoin de Russes. J'imagine que la Russie aussi a besoin de Russes. Peut-être les appellent-ils Américains." Ensuite, les Russes devinrent gentils. Maintenant, Poutine aussi dit: "Le Mal doit être puni".

Saddam Hussein était gentil comme l'étaient les armes chimiques qu'il employa contre les Iraniens et les Kurdes. Puis il devint méchant. Il s'appelait déjà Satan Hussein lorsque les États-Unis, qui venaient d'envahir le Panama, envahirent l'Irak parce que l'Irak avait envahi le Koweït. Bush Père prit à sa charge cette guerre contre le Mal. Avec l'esprit humanitaire

et de compassion qui caractérise sa famille, il a tué plus de cent mille Iraquiens, en grande majorité des civils. Satan Hussein continue d'être où il était, mais cet ennemi numéro un de l'humanité a rétrogradé à la place d'ennemi numéro deux. Le fouet du monde s'appelle maintenant Osama Bin Laden.

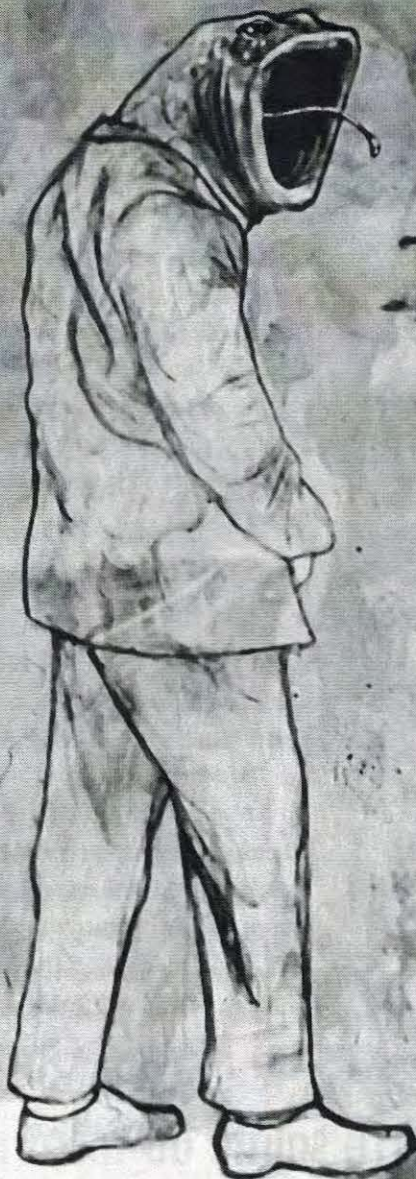
La CIA lui a appris tout ce qu'il sait en matière de terrorisme: Bin Laden, aimé et armé par le gouvernement des États-Unis, était l'un des principaux "guerriers de la liberté" contre le communisme en Afghanistan. Bush Père occupait la vice-présidence lorsque le président Reagan a dit que ces héros étaient "l'équivalent moral des Pères Fondateurs de l'Amérique".

Hollywood était d'accord avec la Maison Blanche. Il y fut tourné Rambo 3: les Afghans musulmans étaient les gentils. Ils sont maintenant les méchants, au temps de Bush fils, treize ans après.

Henry Kissinger fut parmi les premiers à réagir devant la récente tragédie. "Ceux qui apportent appui, financement et inspiration aux terroristes sont aussi coupables qu'eux", condamna-t-il par ces paroles que le président Bush répéta des heures plus tard.

S'il en est ainsi, il faudrait commencer par bombarder Kissinger. Il se trouverait coupable de beaucoup plus de crimes que ceux commis par Bin Laden et par tous les terroristes du monde. Et dans beaucoup plus de pays: il a été au service de plusieurs gouvernements des États-Unis, apportant "appui, financement et inspiration" au terrorisme d'État en Indonésie, au Cambodge, à Chypre, en Iran, en Afrique du Sud, au Bangladesh et dans les pays sud-américains qui ont souffert de la guerre sale du Plan Condor.

***Eliminer le Mal?
Que serait le Bien
sans le Mal?***



Au nom du Bien contre le Mal, au nom de l'Unique Vérité, tous sont résolus à tuer d'abord, à questionner ensuite.

Le 11 septembre 1973, exactement 28 ans avant les événements d'aujourd'hui, il avait incendié le palais présidentiel du Chili. Kissinger avait anticipé l'épithète de Salvador Allende et de la démocratie chilienne, en commentant les résultats des élections: *"Nous n'avons pas à accepter qu'un pays devienne marxiste à cause de l'irresponsabilité de son peuple."*

Le mépris pour la volonté populaire est une, parmi tant d'autres, des similitudes existant entre le terrorisme d'Etat et le terrorisme privé. Pour prendre un exemple, l'ETA, qui tue des gens au nom de l'indépendance du Pays Basque, dit par l'intermédiaire d'un de ses porte-parole: *"Les droits n'ont rien à voir avec les majorités et les minorités"*.

Le terrorisme artisanal et celui à haut niveau technologique se ressemblent terriblement, celui des fondamentalistes religieux et celui des fondamentalistes de marché, celui des désespérés et celui des puissants, celui des fous isolés et celui des professionnels en uniforme. Ils partagent tous le même mépris pour la vie humaine: les assassins des cinq mille cinq cents citoyens broyés sous les décombres des Tours Jumelles, qui se sont effondrées comme des châteaux de sable, et les assassins des deux cent mille guatémaltèques, dans leur majorité indigènes, qui ont été exterminés sans que jamais la télévision ou les journaux du monde leur prêtent la moindre attention. Eux, les guatémaltèques, n'ont été sacrifiés par aucun fanatique musulman, mais par les militaires terroristes qui avaient reçu "appui, financement et inspiration" des gouvernements successifs des États-Unis.

Tous les amoureux de la mort s'accordent aussi dans leur obsession de réduire à des termes militaires les contradictions sociales, culturelles et nationales. Au nom du Bien contre le Mal, au nom de l'Unique Vérité, tous résolvent tout en tuant d'abord, et en questionnant ensuite. Et sur cette voix, ils finissent par alimenter l'ennemi qu'ils combattent. Ce sont

les atrocités du Sentier Lumineux qui ont pratiquement donné le jour au président Fujimori, qui avec un appui populaire conséquent imposa un régime de terreur et vendit le Pérou au prix de la banane. Ce sont les atrocités des États-Unis au Moyen-Orient qui ont amené, en grande partie, la guerre sainte du terrorisme d'Allah.

Bien qu'aujourd'hui le chef de la Civilisation soit en train d'exhorter à une nouvelle croisade, Allah est innocent des crimes qui se commettent en son nom. En fait, Dieu n'a pas ordonné l'holocauste nazi contre les fidèles de Jehova, et ce ne fut pas Jehova qui dicta les massacres de Sabra et Chatila ni qui demanda d'expulser les Palestiniens de leurs terres. Peut-être Jehova, Allah et Dieu ne sont-ils finalement que les trois noms d'une même divinité?

Une tragédie de dupes: on ne sait plus qui est qui. La fumée des explosions fait partie d'un plus grand rideau de fumée qui nous empêche de voir. De vengeance en vengeance, les terroristes nous obligent à avancer vers nos tombes. Je revois une photo publiée récemment: sur un mur de New York, une main avait écrit: *"Oeil pour Oeil laisse le monde aveugle"*.

La spirale de la violence engendre la violence et aussi la confusion: douleur, peur, intolérance, haine, folie. À Porto Alegre, au début de cette année, l'Algérien Ahmed Ben Bella a prévenu: *"Ce système, qui a déjà rendu les vaches folles, est en train de rendre les gens fous"*. Et les fous, fous de haine, agissent de la même façon que le pouvoir qui les engendre.

Un enfant de trois ans, nommé Luca, a commenté ces derniers jours: *"Le monde ne sait pas où est sa maison"*. Il regardait une carte. Il aurait pu être en train de regarder un bulletin d'actualités. ♦

Ce sont les atrocités des États-Unis au Moyen-Orient qui ont amené, en grande partie, la guerre sainte du terrorisme d'Allah.

LA SITUATION DES RÉFUGIÉS

par Élisabeth GARANT

Secteur *Vivre ensemble* du Centre justice et foi

photo : Dean Conger



La riposte militaire insensée, acceptée par la communauté internationale comme réponse aux événements du 11 septembre, jette, jour après jour, sur la route des personnes fuyant les bombardements. Cette soit-disant guerre au terrorisme, n'est pas différente de toutes les autres guerres pour ceux et celles qui n'ont d'autres choix que de fuir. Qu'ils soient réfugiés ayant pu traverser une frontière de l'Afghanistan, malgré la fermeture relative de celles de pays limitrophes comme le Pakistan, ou qu'ils soient déplacés internes tentant de trouver un peu de sécurité dans des camps à l'intérieur du pays, ils risquent leur vie en espérant la sauver. Un pari qu'ils gagneront peut-être s'ils parviennent à bénéficier de l'aide humanitaire qui leur est destinée et de la protection que devrait leur assurer la communauté internationale. Des centaines de milliers de personnes qui s'ajouteront aux 3,5 millions de réfugiés qui font déjà de l'Afghanistan le premier pays "producteur d'asile".

Au moment d'écrire cet article, le Haut Commissariat pour les Réfugiés (HCR) estimait à environ 400,000 le nombre de personnes pouvant chercher la protection des camps lors d'une première phase et qu'il faudrait environ 50 millions \$US pour réaliser les opérations nécessaires. Des chiffres éminemment approximatifs puisque les déplacements et les mouvements à la frontière demeurent difficiles à évaluer. Pour avoir bonne conscience, l'Occident s'est empressé d'envoyer des fonds d'urgence au HCR en prévision des dégâts occasionnés par son intervention. Cet organisme international qui criait famine auprès des pays occidentaux depuis des mois a vu soudainement ses budgets renfloués à la faveur de cette nouvelle crise en Afghanistan! Au 29 octobre, les pays donateurs avaient versé 52 millions \$US au fonds d'urgence mis en place pour faire face à cette nouvelle crise.

Le climat d'insécurité créé par la tragédie américaine a aussi fait ressurgir avec force une vieille peur jamais totalement extirpée : la peur de l'autre, de ce qui est différent, de l'étranger... Dans les pays occidentaux des gens de toute origine sont l'objet de suspicion. Des membres des communautés arabe et musulmane ont été victimes d'actes de violence, plus particulièrement aux États-Unis. Même chez nous, certains gestes d'intimidation et d'intolérance ont été posés à l'endroit de ces communautés. La réaction des autorités québécoises et canadiennes a été à cet égard particulièrement rapide et sans ambiguïté : *"Tolérance zéro envers toute intolérance"*. L'avenir de nos sociétés pluriculturelles repose sur une certaine cohabitation harmonieuse qu'il faut à tout prix préserver. Mais partout, une tendance à associer les demandeurs d'asile et les réfugiés aux criminels et aux terroristes se répand et persiste. Dans de nombreuses interventions, chez nous et ailleurs, la lutte aux terroristes vise à restreindre l'accès au processus de reconnaissance des réfugiés, compromettant les obligations internationales qui avaient été contractées. Le cas australien, sur lequel nous revenons plus loin, en est un exemple très choquant.

Plusieurs situations, décisions ou projets actuellement à l'étude vont affecter les réfugiés, mais il est encore trop tôt pour en mesurer toutes les conséquences et pour discerner la part indéniable qu'il faut attribuer au 11 septembre. Dans de nombreux cas, les critiques formulées et les réformes proposées viennent au moins accélérer l'adoption d'orientations déjà amorcées ou la mise en oeuvre de projets qui étaient en cours d'élaboration. Les récents événements deviennent le justificatif pour rallier la population et les forces politiques à des choix qui étaient davantage débattus et questionnés avant le passage de ce vent d'insécurité. Nous pensons plus particulièrement aux difficultés du système de protection internationale, aux mesures de contrôle visant les demandeurs d'asile et permettant à de nombreux pays de contourner leurs obliga-



tions internationales, aux discussions sur l'avenir de la frontière canado-américaine et à l'harmonisation des politiques d'immigration, ainsi qu'à l'imminente réforme de la loi d'immigration au Canada (le projet de loi C-11). Pour chacun de ces dossiers, il est utile de préciser certains enjeux afin de mieux identifier les actions possibles en faveur des réfugiés dans le contexte de l'après World Trade Center.

L'érosion du système de protection internationale

Il est important de savoir que les événements du 11 septembre surviennent dans une période de fragilité de notre système de protection internationale. Le Haut Commissariat pour les Réfugiés et la "Convention des Nations Unies relative au statut des réfugiés" (communément appelée la Convention de Genève), deux instruments internationaux créés après la deuxième guerre mondiale pour assurer la protection des réfugiés, soulignent cette année leur 50ième anniversaire d'existence. Cette longévité n'est malheureusement pas l'expression d'une volonté politique des pays membres de répondre activement aux besoins de protection des réfugiés et de s'attaquer aux causes du refuge. Elle est davantage le rappel de l'incapacité de la communauté internationale à assurer une vie sécuritaire dans un nombre croissant de régions du monde.

Alors que ces deux institutions franchissent le cap du demi-siècle, des démarches ont été entreprises tout au long de l'année pour renouveler le soutien des pays membres aux idéaux dont elles tentent de se porter garantes. Mais ces consultations ont aussi vu s'exprimer des critiques de plusieurs pays qui croient que la Convention de Genève n'est plus adéquate pour répondre aux nouveaux défis de protection. L'une des voix fortes de cette position est la Grande-Bretagne. Pour Tony Blair, le premier ministre britannique, *"avec l'accroissement spectaculaire des migrations économiques, notamment en Europe, il est de toute évidence urgent d'établir des règles et des procédures appropriées..."*

Le Royaume-Uni souhaite conduire un mouvement en faveur d'une réforme, non pas des principes de la convention, mais de son application". Le HCR, ainsi que de nombreux chercheurs et ONGs, affirme que la renégociation de la Convention de Genève entre les pays membres mènerait inévitablement à une réduction de l'entente et à un affaiblissement du droit international. Les attentats récents, et les craintes envers les demandeurs d'asile qui se sont exprimées, ont évidemment renforcé ces positions.

Le 25 octobre dernier, le Haut Commissaire a tenu à exprimer ses préoccupations concernant l'impact des actes du 11 septembre sur la protection des réfugiés. Il a aussi rappelé que *"La Convention de 1951 sur les réfugiés ne constitue pas un havre pour les terroristes, ni ne les exclue d'une procédure pénale. Tout au contraire, la Convention est spécifiquement conçue pour exclure les personnes ayant commis des crimes*

graves. (...) Mettre sur le même pied l'asile et la protection des terroristes n'est pas seulement juridiquement faux et dépourvu des preuves factuelles, mais cela constitue une diffamation envers les réfugiés et expose les personnes d'une race ou d'une religion particulière à la discrimination et à la haine."

Depuis une dizaine d'années, malgré une augmentation des besoins de protection, on constate que les ressources consacrées à la protection dans les pays du Nord ont tendance à diminuer ou à plafonner. Les pays du Nord contribuent très peu financièrement à la protection des réfugiés qui ne se rendent pas jusqu'à leur territoire, alors que ceux-ci constituent le plus grand nombre et sont principalement supportés par des pays plus pauvres au Sud. Le HCR ne bénéficie que d'un budget de 1,000 millions \$US, pour lequel le Canada ne fournit que 10 millions \$US, pour protéger plus de 22 millions de réfugiés par année. De plus, une grande partie de ce financement est donné dans le cadre des appels d'urgence que loge le HCR à chaque mouvement important de réfugiés et très peu sert à soutenir le financement régulier de l'organisation. Peut-être faut-il rappeler que les dépenses en armement faites sur quelques jours équivalent à 10 fois le budget du HCR pour toute une année! Les priorités accordées à la lutte contre le terrorisme après le 11 septembre confirme donc cette tendance.

La hantise des pays riches: les demandeurs d'asile

Tout semble indiquer que le nombre des réfugiés augmente et va continuer à augmenter dans un avenir prévisible. Alors que l'accroissement des disparités entre le Sud et le Nord s'accroît, la conscience de ces disparités au Sud est aussi de plus en plus grande. Davantage de gens cherchent donc à fuir des situations qu'ils jugent insupportables et ces mouvements sont facilités par l'accessibilité croissante des moyens de transport. Les causes qui poussent les gens à chercher protection dans les pays du Nord sont par ailleurs de plus en plus complexes et la démarcation, entre les réfugiés et les migrants économiques, devient ténue. La problématique des demandeurs d'asile ne peut pas non plus être dissociée d'un environnement économique de mondialisation qui encourage par ailleurs le libre échange de tout... sauf des personnes!

Ces mouvements croissants de personnes qui viennent demander la protection dans les pays du Nord ont paradoxalement entraîné, depuis une trentaine d'années, la mise en place de différentes mesures de contrôle rendant de plus en plus difficile l'accès à leurs territoires (exigences de visas, zones internationales dans les aéroports, augmentation de la détention, recours à des agents d'interception à l'étranger ...). Ces pays investissent toujours plus d'argent pour limiter le nombre de personnes pouvant franchir leurs frontières et élaborent de nouvelles mesures afin d'intercepter les gens qui tentent de voyager sans papier ou avec de faux documents. Mais ces contrôles finissent tous, tôt ou tard, par être con-

tournés avec des risques croissants pour les revendicateurs qui doivent y recourir.

Ces mesures ont des conséquences graves pour un bon nombre de réfugiés, victimes de persécution, qui n'ont souvent aucun autre recours pour fuir que d'utiliser le réseau des passeurs et la falsification de papiers d'identité. Ceux qui, pris par les mailles du filet de sécurité, sont alors refoulés vers l'enfer dont ils avaient réussi à s'échapper. Des pays occidentaux tentent de se décharger sur le HCR de la responsabilité des gens ainsi interceptés qui ont besoin de protection, sans pour autant lui attribuer ni budget ni personnel supplémentaire pour répondre à ces demandes. De plus, comme ces mesures sont appliquées en dehors des territoires des pays concernés, les décisions prises par les agents d'interception ne sont pas soumises à l'esprit d'aucune chartre ou convention des droits humains des pays qui imposent ces contrôles. Il n'existe actuellement aucun mécanisme de recours aux tribunaux pour assurer que le droit sera respecté dans ces lieux frontières. Les demandes de renforcement des mesures de sécurité faites dans la foulée du 11 septembre vont donc intensifier cette tendance.

Au Canada, le parti de l'Alliance canadienne réclame que soient détenus ou déportés les demandeurs d'asile qui entrent au pays illégalement et que soient limités, les appels sur les décisions rendues au cours du processus de reconnaissance de statut. Stockwell Day trouve anormal que les réfugiés aient pleinement accès à la couverture de la Charte des droits et libertés et qu'ils bénéficient des mêmes droits que les citoyens canadiens. C'est aussi la position défendue par d'autres voix, dont celle du premier ministre de la Colombie Britannique Gordon Campbell, qui réclament aussi de revoir à la baisse les niveaux d'immigration. Pour le moment, le gouvernement semble rejeter ces propositions bien qu'il annonce qu'il faut s'attendre à une augmentation des cas de détention (sur la base du risque pour le pays ou du simple doute des agents d'immigration), de la durée de ces détentions et du nombre de déportations. Citoyenneté et Immigration Canada a annoncé un budget de \$4 millions pour la détention et de \$1,6 million pour les déportations dans les prochains mois. Pour 2000-2001, on évalue les cas de détention à 8,790 pour une durée moyenne de 16 jours et de les déportations à 8,600, dont 1,700 étaient des criminels.

Dans la ligne des durcissements envers les demandeurs d'asile provoqués à la suite du 11 septembre, la situation de l'Australie mérite d'être relatée comme position extrême à laquelle, pouvons-nous souhaiter, nos leaders politiques n'arriveront pas. Le 26 septembre dernier, après à peine une demi-journée de débat à la Chambre des communes ainsi qu'une journée et demie de travaux au Sénat, le Parlement australien a adopté sept amendements majeurs à sa loi d'immigration. Dans le contexte des attentats américains, le gouvernement a obtenu l'appui de

l'opposition officielle et a vu sa cote de popularité monter en flèche au lendemain de ces décisions. Certains amendements permettent entre autres au gouvernement australien de soustraire une partie de son territoire à l'application de la loi d'immigration, d'intercepter et de refouler de ses eaux territoriales les embarcations abritant des personnes illégales, d'adopter une définition restrictive du terme "réfugié", etc. Tous se souviendront aussi du bateau norvégien Tampa qui avait rescapé, dans les eaux territoriales australiennes en août dernier, 438 revendicateurs (majoritairement afghans!) et s'était vu refuser le droit d'accoster sur la côte d'Australie. La position du gouvernement australien dans cette affaire avait été jugée inconstitutionnelle par les tribunaux. Un des amendements du 26 septembre vient annuler ce jugement des tribunaux, réhabilite le gouvernement dans ses actions passées et empêche tout recours aux tribunaux contre des actions futures éventuellement posées par le gouvernement dans ces domaines! Il faut aussi savoir que depuis dix ans le gouvernement australien peut détenir toute personne qui arrive sans document de voyage. Bien que le Canada ne semble pas se diriger vers des mesures aussi extrêmes, il ne faut pas minimiser l'impact des décisions australiennes auprès des autres pays occidentaux et cette influence sur la capacité de faire respecter le droit international au cours des prochains mois.

La réforme de la loi d'immigration canadienne

Le processus de révision de la loi d'immigration canadienne est en cours depuis quelques années. Un projet de loi (C-11) avait franchi les différentes étapes de lecture et de consultation à la Chambre des communes pour être déposé au Sénat, juste avant les vacances d'été. Les sénateurs ont donc entrepris l'étude de ce projet de loi, dans le contexte des événements du 11 septembre, après la reprise des travaux parlementaires.

Le projet de loi comporte certains points positifs comme la définition élargie de la protection (incluant les risques de torture), l'introduction d'un appel pour les décisions de la section réfugié de la Commission de l'Immigration et du Statut de Réfugié (CISR) et des mesures facilitant la réunification familiale. Malgré ces quelques améliorations à la loi actuelle, le projet de loi fut abondamment critiqué à travers le Canada pour l'accent mis au renforcement des mesures répressives (détention, interception à la frontière...), pour le flou de la définition du terme terroriste ouvrant une large porte à la criminalisation de l'immigration ainsi qu'à son silence quant aux nominations politiques et à la formation déficiente des décideurs.

Le Centre justice et foi affirmait, à l'occasion des consultations sur le projet de loi : *"La principale critique que nous devons faire au projet*



de loi C-11, et à la façon dont la Ministre et le Ministère ont choisi de le présenter, est l'accent prioritaire mis sur la protection du Canada et sa lutte contre la criminalité en matière d'immigration. (...) Or cette perspective constitue, selon nous, une double et grave perversion de toute loi sur l'immigration et sur la protection des réfugiés. D'abord parce que c'est situer l'immigration générale dans une perspective négative et défensive : à priori, il s'agit de se protéger contre une menace. (...) C'est également une perversion parce que c'est déplacer la fonction de protection des gens dans le besoin vers la protection des Canadiens contre les risques ou les abus éventuels des nouveaux arrivants." Nous n'étions pourtant pas encore dans le climat provoqué par les attentats de New York!

Il n'était donc pas surprenant de voir Madame Elinor Caplan, Ministre de l'Immigration, faire pression sur le Sénat pour l'adoption sans modification de son projet de loi afin de lutter adéquatement contre le terrorisme. Les événements du 11 septembre ont d'ailleurs rendu presque impossible la contestation du projet de loi. Les demandes constantes de la droite, particulièrement de l'Alliance canadienne, pour une loi encore plus sévère, ont amené plusieurs groupes, même parmi ceux qui défendent les droits des réfugiés, à souhaiter une acceptation par le Sénat de la loi afin d'éviter son durcissement, s'il était retourné pour débat à la Chambre des Communes. C'est ce que le comité d'étude du Sénat semble avoir choisi puisqu'il a recommandé, le 24 octobre dernier, l'adoption sans modification du projet de loi bien qu'il ait fait

quelques remarques en vue des règlements qui accompagneront la nouvelle loi.

Frontière canado-américaine ou périmètre de sécurité nord-américain?

Les événements ont mis à l'avant-scène des débats l'avenir de la frontière canado-américaine. Dans les jours suivant les attentats, le ralentissement à la frontière a bien montré (s'il était nécessaire d'en faire la démonstration!) à quel point les économies du Canada et des États-Unis étaient interdépendantes. On estime à 2 milliards de dollars canadiens, à chaque jour, la valeur des échanges commerciaux entre les deux pays. Il semble aussi que plus de 200 millions d'entrées individuelles ont été enregistrées à la frontière en 1999. À quelques reprises, au cours des dernières années, l'éventualité d'une ouverture de la frontière avait été mise de l'avant pour sonder l'opinion publique (d'ailleurs plutôt réfractaire) ou à l'occasion de pourparlers entre hauts fonctionnaires des deux pays. Au constat d'une nécessaire souplesse de la frontière américaine s'ajoute, de façon plus explicite et intense, depuis le 11 septembre, une réflexion sur la création d'un périmètre de sécurité nord-américain. Pour les Américains, cette proposition est très liée à une demande d'harmonisation de certaines législations canadiennes et américaines, principalement des lois d'immigration.

Immédiatement après les attentats, des personnes soupçonnaient que les criminels du 11 septembre provenaient du système canadien de détermination des réfugiés. On a appris par la suite que ces individus étaient entrés légalement aux États-Unis, y avaient habité pendant une période de temps relativement longue et n'avaient pas de dossiers judiciaires. De plus, selon Immigration Canada, il y aurait plutôt un nombre important de demandeurs d'asile qui transitent d'abord par les États-Unis avant de faire venir leur demande au Canada. Selon des informations du Département d'Immigration obtenues par *The Gazette* (29 septembre 2001), il y a dix ans, 37% des requérants d'asile au Canada faisaient leur demande pour le statut de réfugié après avoir transité par les États-Unis mais ce taux avait augmenté à 63% l'an dernier. Et si l'on regarde spécifiquement les demandes provenant des pays où l'organisation de Osama Ben Laden est présente, il y a 5 ans, 56% des demandeurs d'asile étaient passés par les États-Unis alors qu'ils étaient 72% l'an dernier. Il n'est pas sans intérêt non plus de mentionner que selon des chiffres du Bureau de recensement américain, en octobre 2001, le nombre d'illégaux aux États-Unis seraient de 8 millions en l'an 2000, ce qui correspond à une augmentation de 4,5 millions de personnes en dix ans. Des informations qui permettent de relativiser les accusations faites par les Américains sur le laxisme du système d'immigration canadien et sur la faiblesse de ses contrôles. "Celui qui cherche la paille dans l'oeil de son voisin ne voit pas la poutre qui est dans le sien" dit l'adage biblique!

Bien que le gouvernement Chrétien se dise opposé à soumettre sa législation à l'approbation américaine, la Ministre Caplan confirmait tout de même, le 25 octobre dernier (*Globe and Mail*, 26 octobre 2001) que des pourparlers sont amorcés avec les États-Unis concernant une harmonisation de la liste des pays où on exige un visa pour les ressortissants. Actuellement, seuls 29 pays sont exemptés de cette exigence aux États-Unis alors que 58 pays le sont au Canada. Les pourparlers portent aussi sur la possibilité pour le Canada de renvoyer aux États-Unis les demandeurs d'asile qui y ont transité. Par contre, il faut se rappeler que les Américains avaient quitté, il y a quelques années, la table des négociations concernant cette question. Les groupes de défense des droits avaient aussi contesté ces négociations craignant pour la sécurité de certains réfugiés dont la demande de statut de réfugiés serait recevable au Canada mais ne le serait pas aux États-Unis.

Tout ceci pose évidemment la question du troisième partenaire de l'ALENA, le Mexique. D'ailleurs, avant le 11 septembre, les discussions sur la frontière américano-mexicaine entre Fox et Bush avaient précédé celles sur notre frontière. Ces négociations viennent en partie des coûts exorbitants que représente, pour les États-Unis, la répression à sa frontière sud. Ce sont des dépenses en argent mais aussi des coûts en terme d'image politique alors que les mesures de contrôles font de 400 à 450 morts par année. Les attentats ont suspendu les pourparlers en cours, mais il faut s'attendre à ce que des démarches reprennent tôt ou tard et

se situent cette fois explicitement dans le contexte d'élaboration d'un périmètre de sécurité nord-américain. Dans le moyen et le long terme, il nous semble inévitable de mener un débat réel sur l'ouverture de nos frontières et une plus libre circulation des personnes, car la répression et le contrôle en réponse à l'augmentation de la pression migratoire nous mènent inévitablement à une impasse.

Que faire après le 11 septembre pour les réfugiés?

Dans les semaines qui viennent, notre vigilance sera requise face au projet de loi C-36 touchant le terrorisme. Il faut dire et redire que nous avons dans les lois déjà en vigueur, les moyens pour faire face au terrorisme. Nous devons refuser de troquer nos droits et libertés pour assurer une sécurité tout à fait illusoire reposant sur des convictions que nous ne partageons pas. Mais il semble peu probable de modifier pour le moment la logique qui prévaut chez nos politiciens, comme chez une partie importante de la population, et il nous faudra probablement essayer de réduire au maximum les effets collatéraux d'une loi anti-terroriste chez nous. Trois éléments doivent être suivis de près pour leurs impacts sur la protection des réfugiés:

- La définition du terrorisme ne doit pas donner prise à une criminalisation des gestes posés au nom de nécessaires changements sociaux ou dans un effort d'assurer la protection de personnes en danger;
- Les mesures adoptées ne doivent pas réduire la capacité du Canada à répondre aux obligations internationales contractées à la signature d'accords internationaux dont la Convention de Genève;
- La détention des demandeurs d'asile doit demeurer une mesure de dernier recours.

La loi d'Immigration, doit être accompagnée de règlements pour préciser les principes énoncés dans la loi-cadre. Il faut être vigilant pour que cette réglementation ne serve de cheval de Troie pour instaurer des mesures de contrôle plus serrées envers les réfugiés ou pour soustraire les réfugiés à l'application de notre Charte des droits et libertés.

Mais le plus important travail demeure l'éducation à long terme pour contrer les réflexes de peur qui persistent face à la différence et à l'étranger. Il faut multiplier les occasions d'informer sur le vécu et la culture de ceux et celles qui sont d'autres origines. Il faut multiplier les interventions visant à faire comprendre les enjeux à plus long terme de la protection des réfugiés et du respect de nos engagements internationaux envers les demandeurs d'asile. Il y a tout un travail de reconstruction d'une opinion publique devenue, ces dernières années, réticente face aux demandeurs d'asile et plus difficilement compatissante aux besoins croissants de protection à travers le monde. Sans cette opinion publique convaincue des valeurs sur lesquelles repose notre tradition d'accueil humanitaire, il sera difficile de demander une implication plus grande du Canada et du Québec dans la protection outre-mer et dans la recherche de solutions pour protéger un plus grand nombre de réfugiés. ♦

HOLLYWOOD GOES NEW YORK

par Christian BROUILLARD



Trois avions frappent les deux tours du World Trade Center à New York et le Pentagone. C'est la guerre proclament les médias occidentaux. Un mois plus tard, c'est le début des bombardements en Afghanistan. C'est toujours la guerre.

Selon le président Bush et les officiels américains, ce n'est pas un conflit contre le peuple afghan, c'est une guerre contre le « terrorisme ». Le terme est tellement flou (pour les nazis, durant la Seconde Guerre Mondiale, les partisans étaient des « terroristes » ; Nelson Mandela était un terroriste, etc, etc) et peut englober tellement de gens qu'on ne peut s'empêcher d'être saisi d'inquiétude. Et n'attendez pas des médias officiels de vous fournir quelques explications car ceux-ci, aux États-Unis et, à des degrés divers, en Occident, se sont enrôlés sous les drapeaux de la nouvelle coalition. On pouvait ainsi entendre, aux lendemains des attentats, une voix proclamer sur les ondes de France Inter : « Aux États-Unis, l'urgence ce n'est pas l'enquête, c'est la riposte ». L'objectivité journalistique, concept déjà bien douteux, en prend pour son grade...

UNE IMAGE VAUT MILLE MOTS...

Est-ce utile de préciser que les distorsions et la désinformation induites par les médias dans la société capitaliste contemporaine ne sont pas une nouveauté ? Des chercheurs comme Noam Chomsky, Robert McChesney, Guy Debord ou Armand Mattelart ont déjà démontré que le système médiatique nous donnait une image du Monde qui était façonné selon les intérêts des possédants. Intérêts qui, avec la mondialisation et

la concentration galopante du capital, contrôlent toujours plus ce que nous lisons, écoutons ou voyons. En bout de ligne, six grandes transnationales occupent le terrain des productions culturelles et de l'information : Vivendi, AOL-Time Warner, Bertelsmann, Viacom, News Corporation et Walt Disney. Pour ces entreprises, l'information n'est qu'une marchandise qui se doit d'être rentable. On utilisera toute les recettes du spectaculaire pour pouvoir vendre : sexe, sang et violence. La mise en forme des nouvelles va alors adopter un style « Hollywood » où l'image l'emportera sur l'explication. Le traitement des attentats du

11 septembre constitue une bonne illustration de cette « dictature » de l'image. En nous matraquant des milliers de fois avec les photos, films et vidéos montrant les avions percutant les deux tours du World Trade Center (par contre, pas ou peu d'images du Pentagone, à croire que dans le jeu des symboles, les Twin towers aient été plus significatives que le centre militaire), dans un style hollywoodien, le tout ponctué de slogans cinématographiques du genre « America strikes back », les médias évacuaient la réflexion au profit des émotions, opérations propices à légitimer auprès du public, des opérations militaires. Cette vision à la Disney ou à la Hollywood renvoie à une série d'oppositions manichéennes comme le bien/mal, blanc/noir ou barbare/civilisé. Ces jeux d'oppositions vise, dans les faits, à dia-



boliser l'adversaire. Il n'est pas étonnant que l'ensemble des journalistes américains, y compris de gauche (comme Christopher Hitchens du journal *The Nation*) aient refusé de discuter les causes profondes des attentats, arguant que le simple fait de parler de causes profondes nous rend tout simplement complice des actes terroristes. Ce qui est offert au public, c'est donc, pour l'essentiel, l'interprétation « officielle », sans véritables nuances ou recul réflexif. L'horreur de l'acte, difficile à analyser d'une manière rationnelle, est à lui-même sa propre explication et appelle le châtement à infliger.

Ce mode précis d'information et de culture, spectaculaire et marchand, ne fait pas qu'influencer notre perception, il peut aussi s'imprimer dans nos actes. Woody Allen, cinéaste et acteur, remarquait ainsi : *« J'ai trouvé ironique que les terroristes qui condamnent la culture américaine, souvent représentée par les films hollywoodiens, l'aient quelque part amplifiée en ayant choisi d'agir non pas en s'inspirant de grands leaders politiques du siècle mais de scènes d'action et de destructions comme en voit dans les mauvais James Bond... »*. Ironique certes mais cette similitude montre bien le poids énorme de la conception américaine de l'information et de la culture sur les consciences du reste de la planète.

L'INFORMATION KAKI

Le contrôle exercé par les grandes entreprises sur l'information ainsi que le modèle imposé ne sont pas seuls en jeu dans tout le conditionnement médiatique que nous subissons depuis le 11 septembre. Le pouvoir politique, lui-aussi, surveille étroitement ce qui est diffusé. Tirant les leçons de la guerre du Vietnam où les images de cadavres de soldats américains avaient influencé l'opinion publique contre la guerre, le

Pentagone et la Maison Blanche a resserré beaucoup plus son contrôle. C'était déjà perceptible au moment de la guerre du Golfe alors que les médias n'avaient, à toute fin pratique, que les communiqués fournis par l'État-major. Il y avait bien une antenne de CNN à Bagdad qui pouvait nous renseigner sur ce qui se passait de l'autre côté. Bien peu de choses ont cependant filtré sur les impacts des bombardements et, par la suite, sur les effets, en terme de souffrances humaines, de l'embargo imposé à l'Irak. Actuellement, la situation est pire. À un ennemi, le terrorisme, dont la nature est floue et insaisissable correspond une guerre qui sem-

ble tout aussi floue. Les médias veillent scrupuleusement à ne pas trop montrer l'impact réel des bombardements en Afghanistan. Seule la télévision indépendante Al-Jazira, du Qatar, a pu fournir quelques images de l'impact réel des frappes, au grand déplaisir des États-Unis. En effet, les images de morts ou de cadavres mutilés risquent de susciter des doutes sur l'opération « Justice infinie ».

C'est sur ce terrain, celui des esprits, que l'administration Bush entend aussi mener la guerre. Resserrer les contrôles et museler les voix dissidentes, ces objectifs risquent d'être atteints avec l'ensemble des mesures anti-terroristes adoptées par les États occidentaux dont le Canada avec le projet de loi C-36. Ce texte législatif, en donnant une définition très large de ce qu'on entend par terrorisme et en mettant de l'avant des mesures comme la détention préventive, risque d'étouffer toutes dissidences qui voudraient se faire entendre ou manifester. La vigilance est de mise, non seulement face aux informations fournies par les médias mais aussi face à toutes mesures qui restreindraient ou même aboliraient nos droits démocratiques. L'affirmation de la liberté ne passe pas par son abolition. ♦



photo : Dean Conger

TROISIÈME

COMMISSION CIVILE D'OBSERVATION DES DROITS HUMAINS

AU MEXIQUE

par Roberto NIETO

En 1998, deux mois après le massacre d'Acteal, où un groupe paramilitaire en lien avec des entités du gouvernement mexicain a tué 45 autochtones, 500 personnes membres d'organisations de droits humains provenant de plusieurs pays ont proposé la mise sur pied d'une commission civile d'observation des droits humains qui aurait comme but d'aller enquêter sur la situation ayant cours au Mexique, mettant une emphase particulière sur le cas du Chiapas.

Rappelons que suite au massacre le gouvernement mexicain avait décidé d'envoyer un plus grand nombre de troupes militaires, ceci alors que des centaines d'organisations de droits humains, au niveau national et international, considéraient que cette présence militaire était justement ce qui aggravait la situation.

Face à une croissance de la répression, et alors que le gouvernement mexicain (tout comme celui du Canada d'ailleurs) semblait refuser toute initiative autre que militaire, des personnes préoccupées par le non respect des droits humains ont mis sur pied une Commission civile internationale d'observation des droits humains, dont le but était de recueillir des témoignages provenant des différentes parties impliquées dans la guerre (gouvernement, déplacés, zapatistes, etc.) afin d'effectuer une investigation poussée de l'état des lieux.

En 1998, un rapport a été élaboré par cette première commission. Il a été remis aux différents interlocuteurs rencontrés de même qu'au ministère des Affaires extérieures du Canada, au Parlement Européen, à la Haute Commissaire pour les droits humains de l'ONU, ainsi qu'à d'autres instances locales, nationales et internationales. De fait, la

CCIODH a produit un des rapports le plus détaillés sur la situation des autochtones dans le Sud du Mexique.

En 1999, constatant peu de changements, une deuxième Commission composée de 40 personnes provenant de 13 pays a décidé de se rendre à nouveau au Mexique afin d'évaluer l'évolution des différents points soulevés par le premier rapport. À l'instar de la première, cette délégation a rencontré des représentants politiques de haut niveau mais a constaté une certaine fermeture de la part du gouvernement mexicain. En effet, en contradiction avec la constitution mexicaine assurant la libre circulation des personnes tant mexicaines qu'étrangères, une nouvelle réglementation obligeait alors aux observateurs de solliciter un visa spécial dit "FM3" auprès de leurs consulats respectifs. La demande du visa, dont l'appréciation est totalement discrétionnaire, exigeait un certain nombre de justifications incluant tous les lieux, les personnes et les organisations à visiter, ainsi que les antécédents dans ce type d'observation. Ces considérations expliquent le nombre limité de personnes ayant pu participer.

Les obstacles surmontés, la Commission a néanmoins réussi à rédiger un deuxième rapport détaillé qui rend compte de la situation.

Le changement de gouvernement et la fin des plus de 70 années de pouvoir du PRI ont amené un vent nouveau. Le président Fox avait promis de régler le problème du Chiapas en quelques minutes, mais ses promesses semblent avoir été des paroles creuses. Après l'événement exceptionnel que fut la marche des zapatistes vers la capitale mexicaine, de nombreux éléments demeurent irrésolus.

Un des principaux points d'achoppement est l'accord de San Andres qui prévoit une reconnaissance des droits des autochtones. Après avoir été soumis au Congrès mexicain au printemps dernier, les parlementaires

mexicains ont signé la Loi indigène qui est une forme très diluée de l'accord. Selon ceux qui défendaient l'accord dans toute son ampleur, il s'agit d'une trahison. Actuellement, cette déception se trouve mêlée à la question du Plan Puebla-Panama (PPP) qui prévoit le développement économique étendu de toute la région du Sud du Mexique ce qui pourrait causer des dommages irréversibles pour toute une région qui a réussi à éviter les désastres écologiques qu'a connu le reste du Mexique. Cette donne s'ajoute au fait que les communautés continuent de dénoncer la présence de groupements paramilitaires et une répression constante.

Récemment, un nouvel appel a donc été lancé par des groupes européens afin de mettre sur pied une troisième Commission. Semblable aux mandats des deux précédentes, ceux de cette Commission viseraient à recueillir des témoignages et orienteraient son enquête vers des thèmes précis comme les répercussions du PPP, de la signature de la loi sur les autochtones et, plus généralement, de la situation des droits humains au Mexique.

En ce moment, des membres d'organisations montréalaises ayant déjà participé aux commissions antérieures – du Réseau de solidarité avec le Mexique et du CCDHAL – sont en train de mettre sur pied et de coordonner cette troisième délégation internationale qui regroupera sans doute des centaines de personnes d'une quinzaine de pays. Tout reste encore à faire. Pour le moment, la CCIODH prévoit se rendre au Mexique fin février 2002. ♦



photo : Laila Poirier

PLAN PUEBLA - PANAMA

par Marie-Hélène CÔTÉ

Après bientôt un an à l'exercice du pouvoir, les craintes de certains analystes par rapport au président Vicente Fox et au PAN (Parti d'Action Nationale) se matérialisent : on nous démontre qu'il s'agit effectivement d'un gouvernement pour et par les entreprises. Ainsi, Fox s'est appliqué à suivre l'agenda néolibéral influencé par les Etats-Unis, le principal partenaire commercial du Mexique, et à établir les bases nécessaires pour réaliser un projet de modernisation et d'intégration économique du sud-sud-est mexicain et de l'Amérique centrale. Quant aux principaux concernés par ce projet, en forte majorité autochtones, on essaie de les mettre « hors d'état de nuire » en bafouant les Accords de San Andrés et en imposant plutôt une nouvelle loi indigène qui compromet l'autonomie des peuples autochtones, leur droit à l'autodétermination et à la gestion des ressources sur leur territoire. C'est dans ce contexte que se concrétise le Plan Puebla-Panamá (PPP). Ce vaste projet de développement économique et industriel, s'étendant de l'état de Puebla, au Mexique, jusqu'au Panamá, prévoit-il autre chose, en définitive, qu'une stratégie pour exploiter à rabais les ressources naturelles du pays?

Le Plan Puebla-Panamá représente le principal projet de développement économique et social du gouvernement Fox. Toutefois, puisque qu'il est clairement orienté vers une véritable spoliation des ressources naturelles, on ne peut l'envisager comme un moteur de développement durable. En effet, le PPP vise à attirer les investisseurs étrangers dans le sud-sud-est mexicain et en

Amérique centrale en leur offrant de la main d'œuvre honteusement abordable, une réserve de richesses naturelles à portée de la main, un lieu idéal pour les exportations ainsi qu'une importante infrastructure mise à la disposition des grandes entreprises. Tout cela s'articulant principalement autour du Mégaprojet de l'Isthme de Tehuantepec, élaboré il y a quelques années, notamment pour assurer une partie du transit maritime, le Canal de Panamá ayant atteint sa capacité maximale.

En vertu de ce mégaprojet, l'isthme de Tehuantepec, la partie la plus étroite du Mexique entre les océans Atlantique et Pacifique, serait traversé par une autoroute payante à 4 voies ainsi qu'un chemin de fer. Le projet prévoit aussi la construction de ports, de dix aéroports, de nouveaux postes-frontières, de 1698 km de routes secondaires, de corridors « écologiques » menant au cœur des zones les mieux conservées et de barrages hydroélectriques pour alimenter en énergie les nombreuses *maquiladoras* et autres industries attendues dans la région. Pour ce qui est des infrastructures à développer en collaboration avec les autres intégrants du PPP, elles se résument pour le moment aux routes et à la production d'énergie, mais elles deviendront vraisemblablement plus importantes au cours de la mise en œuvre du projet. D'ailleurs, les autorités centro-américaines et mexicaines ont déjà commencé à discuter d'enjeux stratégiques et à inclure au PPP des propositions relatives

... une autoroute payante à 4 voies ainsi qu'un chemin de fer (...), des ports, dix aéroports, de nouveaux postes-frontières, 1698 km de routes secondaires, de corridors « écologiques » menant au cœur des zones les mieux conservées et des barrages hydroélectriques (...)

à la sécurité, entre autres dans le cadre de la lutte au narco-trafic, aux vols de véhicules et à l'immigration illégale. Ces dispositions pourront, par exemple, justifier la présence prochaine de 12 000 soldats américains au Guatemala, à la frontière avec le Mexique...

Tout cela, en vue d'atteindre un des principaux objectifs énoncés par Fox : arriver à des changements structuraux dans la dynamique économique régionale, de sorte que d'ici à 2025 la région méso-américaine soit devenue un pôle mondial de développement. Il ne fait aucun doute que les petites économies locales s'en trouveront bouleversées, effectivement, mais ce sera dans

leur intérêt, selon la logique de Fox. De fait, un autre objectif fondamental du PPP est de créer de l'emploi et d'élever le niveau de développement humain et social des populations les plus marginalisées du Mexique, espérant ainsi arrêter la « transmission héréditaire » de la pauvreté dont elles sont victimes et limiter l'immigration massive des Mexicains et des Centro-américains vers les Etats-Unis.



Cependant, nous sommes maintenant à même de constater les résultats de ce type de développement économique, à une échelle moins étendue que celle envisagée par le PPP, en Amérique centrale et au Mexique. En effet, durant les années '90, on y a privilégié un modèle économique orienté vers la monoculture de produits destinés à l'exportation. Cela a eu comme conséquences l'aggravation de la dépendance envers les économies dominantes, le sacrifice de l'agriculture d'auto-subsistance et, par le fait même, la réduction de la sécurité alimentaire et de la souveraineté laborale des paysans. Il est important de souligner que pendant cette même période, les indices de développement humain de ces pays et les dépenses gouvernementales pour les services sociaux ont beaucoup diminué. Par conséquent, les divers programmes et projets sociaux parallèles au PPP promis par Fox ne constituent pas une réelle garantie pour la qualité de vie ni pour les conditions de travail des populations visées : déjà des multinationales installées au Nord du Mexique suite à l'ALENA ont commencé à déménager vers des pays où les salaires des ouvriers sont moins élevés. Donc, on peut s'attendre à ce que le PPP, par son ampleur et l'absence de mécanismes de contrôle de ce gigantesque encan, vienne accentuer ces impacts négatifs dans la région.

La création et l'approbation de la nouvelle loi indigène par le gouvernement de Fox illustre le respect qu'il porte aux droits des communautés autochtones et le type de participation qu'il va leur accorder dans la réalisation du PPP : comme le résume bien Jorge Alonso, « *Il saute aux yeux que des autochtones possédant l'autonomie de gérer les ressources sur leur territoire ne peuvent entrer dans le plan présenté par Fox* ». En les soumettant à la législation fédérale, moins de consultation s'impose et on s'appête à les laisser devant des faits accomplis. Également, il s'agit pour les autorités de s'assurer que rien ne fasse obstacle aux négociations avec les partenaires centro-américains et à la réalisation des travaux. Car on doit s'attendre à ce qu'il y ait des résistances lorsque commencera le saccage des ressources naturelles des autochtones et des paysans, lorsque leurs ter-

par les bar-
rages et
lorsqu'ils seront
expropriés.

Somme toute, au niveau des petites économies locales, des droits et des cultures autochtones ainsi que d'un point de vue environnemental, nous sommes devant l'imminence d'une catastrophe.

Des ONG et des communautés autochtones mexicaines ont commencé à faire front commun pour informer, pour dénoncer le PPP et aussi pour proposer des alternatives de développement qui respecteraient le droit des autochtones à l'autodétermination et qui ne seraient pas soumises aux visées d'un impérialisme économique et culturel qui nous menace tous. ♦

Sources : Envio, août 2001;
Site web du gouvernement mexicain sur le PPP;
Site web de la RMALC;
La Jornada, 15/10/01;
Recto Verso, no292, septembre-octobre 2001

PROJET CHIMALAPAS!

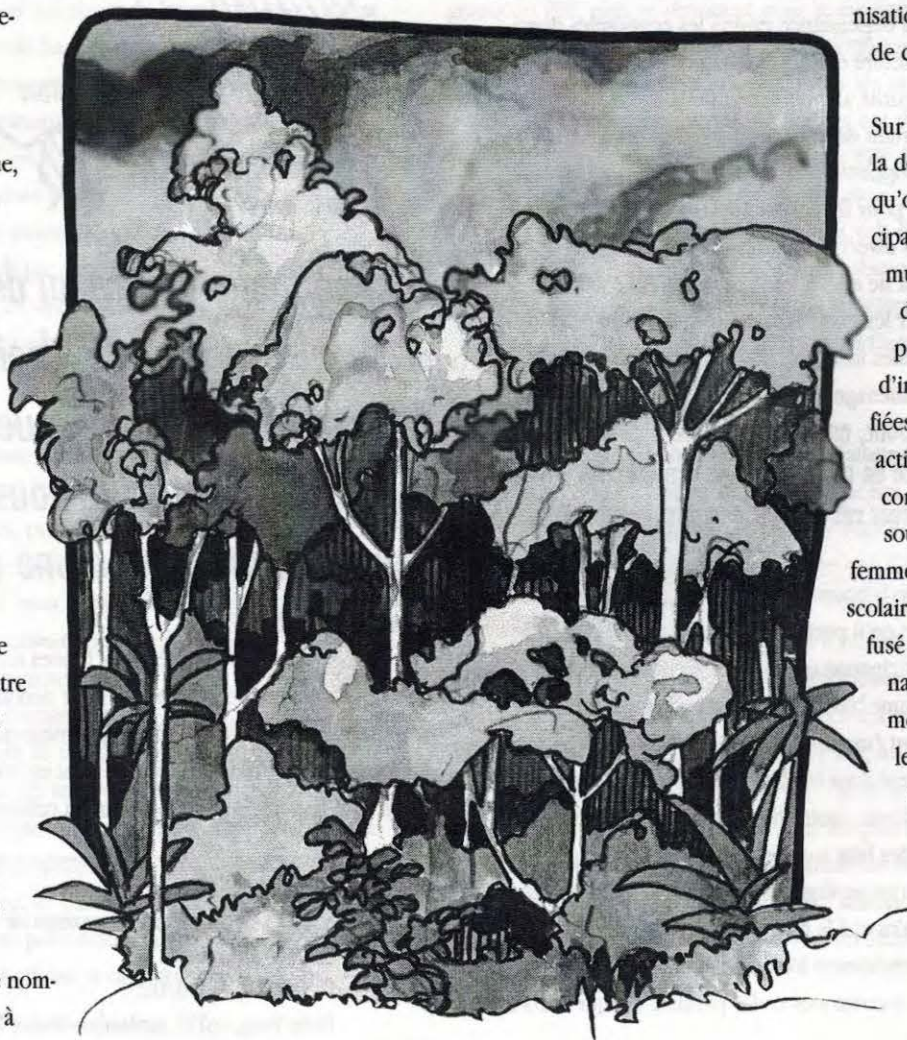
par Nancy THIFFAULT et Ian SEGERS
Stagiaires QSF du CCDHAL, 2000-2001

Après avoir participé au processus de formation organisé par le Comité Chrétien pour les Droits Humains en Amérique Latine (CCDHAL), nous étions préparés pour effectuer un stage de développement communautaire et écologique en milieu autochtone au Mexique. Nous croyons que ce stage est une forme de réaction militante face au grave glissement néolibéral qui s'accroît au Mexique. De même, il représente un appui à une communauté qui a choisi de résister ainsi qu'à Maderas del Pueblo del Sureste (MPS), ONG mexicaine partenaire du CCDHAL.

La mise en oeuvre du Plan Puebla-Panama (PPP) marque, pour de nombreux groupes écologistes et de droits humains, l'urgence de se mobiliser et de renforcer la solidarité avec les autochtones en lutte depuis déjà longtemps. L'onde de choc du PPP se répercutera, entre autres, jusqu'aux confins de la jungle des Chimalapas, dans le sud de l'état de Oaxaca. Effectivement, cette dernière est au cœur d'au moins quatre projets de « développement international » dont la construction d'une méga autoroute trans-isthmique : faisant partie de la plus grande zone de biodiversité au Mexique et en Mésoamérique, elle offre de nombreuses richesses naturelles à

exploiter et est située dans l'isthme de Tehuantepec, lieu idéal pour le transit des marchandises d'un océan à l'autre. Il ne fait aucun doute que cette dernière parcelle de forêt tropicale ainsi que les différentes cultures autochtones qui y vivent sont cruellement menacées par un système politique aveugle. Toutefois, le gouvernement mexicain, pour ne nommer que lui, ne veut pas voir la menace environnementale et sociale qui découle de la mise en place du PPP.

Le choix de réaliser un stage dans les Chimalapas et plus précisément dans la communauté de San Antonio Nuevo Paraíso n'est pas étranger à ce contexte socio-politique. Par l'entremise de ce stage nous avons pu découvrir une communauté autonome qui a adopté un mode d'organisation alternatif et agit au sein de celle-ci.



Sur le terrain, nous avons pris la décision d'agir en tant qu'observateurs tout en participant à la vie active de la communauté et en réalisant diverses activités ponctuelles. Nos sphères d'interaction étaient diversifiées et s'intégraient dans les activités quotidiennes des comuneros. Nous avons soutenu l'organisation des femmes, participé aux activités scolaires, rassemblé puis redistribué une partie de leurs connaissances sur les plantes médicinales et encouragé leur mode d'agriculture écologique.

Il est important de souligner que la population de San Antonio s'est organisée selon certains principes

qu'elle a établis et rédigés dans l'Aménagement Écologique Participatif de la communauté, (*Ordenamiento Ecologico Participativo* - OEP). Ce document est une véritable déclaration d'existence concernant l'organisation politique, sociale et agricole. Cette communauté a donc trouvé une manière originale de vivre en collectivité tout en respectant l'équilibre de son environnement.

Malgré cette détermination à vivre de manière autonome, la société de Nuevo Paraiso fait face à certaines difficultés. En effet, depuis la rédaction et la mise en place de l'OEP en 1995, il n'y a pas de suivi actif du projet. Les femmes, par exemple, ne sentent plus l'intérêt de poursuivre le projet de coopérative d'artisanat : la distance des points de vente et la difficulté physique de sortir de la communauté sont des obstacles importants qui nuisent à la motivation des femmes à se regrouper. Au niveau de l'éducation, peu de pression est exercée pour en améliorer la qualité. Les matières enseignées se limitent aux mathématiques et à l'espagnol et de plus, il y a un fort absentéisme des enfants, ainsi que du professeur du primaire. Nous avons également remarqué une perte des connaissances traditionnelles. Par exemple, la langue mixtèque ne se transmet plus et est peu employée. Aussi, les savoirs sur les plantes médicinales ne sont pas partagés entre les *comuneros*, d'où la pertinence d'avoir rassemblé leurs connaissances en un cahier et d'avoir animé un atelier sur ce sujet. Cependant, ce sont les nombreuses migrations des jeunes, vers les villes mexicaines ou vers les États-Unis, qui semblent attrister le plus les gens de la communauté.

Mexico

Oaxaca

Los Chimalapas

Bien que le travail solidaire dans la communauté soit terminé pour notre groupe, le projet, lui, ne l'est pas. Nous avons un devoir de sensibilisation, aux enjeux anti-sociaux du Plan Puebla-Panama et à ses politiques corrompues, envers un large public que nous allons tenter de rejoindre à travers un calendrier d'activités assez bien rempli. Également, il nous semble important que d'autres stagiaires poursuivent l'été prochain le travail que nous avons amorcé et entretiennent les liens de solidarité qui commencent à se créer. Avec l'isolement, le labeur quotidien et la répression permanente, il est normal que la motivation des communautés pour le changement social s'effrite. C'est pourquoi, en général, elles apprécient d'être appuyées, mais aussi de travailler en collaboration avec des organisations militantes locales et internationales. ♦

La mise en oeuvre du Plan Puebla-Panama marque, pour de nombreux groupes écologistes et de droits humains, l'urgence de se mobiliser et de renforcer la solidarité avec les autochtones en lutte depuis déjà longtemps.

Brésil: “SANS-TOIT”, mais pas sans ressources!

par Monika DUNN

Ex-responsable des *stages Brésil* pour Alternatives

En Amérique latine, le logement est l'une des principales sources des problèmes sociaux vécues par une bonne partie de la population habitant les zones urbaines : son accessibilité, sa disponibilité, sa salubrité ont des conséquences souvent désastreuses pour la population à faible revenu. En ce domaine, le Brésil ne fait pas exception, bien au contraire. Dans des villes comme Rio de Janeiro ou São Paulo, ce sont des millions de personnes qui vivent dans des conditions insalubres et dangereuses : dans la rue, dans des abris de fortune, dans des bidonvilles. Combiné à la difficulté d'accéder à un logement, s'ajoutent d'autres facteurs :

- salaire minimum ne permettant pas de subvenir aux besoins d'une famille
- chômage très élevé
- manque de volonté politique
- pauvreté extrême dans les campagnes provoquant ainsi une migration vers les centres urbains.

À São Paulo, ville comptant plus de 17 millions d'habitants, quelques centaines de familles ont décidé de briser les chaînes de l'exclusion et de la misère et de reprendre leur dû : un toit décent. C'est par le biais de trois groupes de lutte pour le logement, le MTSC (*Movimento dos Sem-Teto do Centro*) le UMM (*União dos Movimentos de Moradia*) et l'ULC (*Unificação da Luta de Cortiços*) qu'ils ont amorcé un processus de prises d'édifices vacants et entrepris la lutte pour une vie digne.

C'est en 1999 que les “Sans-Toit” ont fait leurs premières actions publiques organisant, à quelques mois d'intervalles, trois occupations d'édifices abandonnés. À chaque fois, quelques centaines de familles ont investi des immeubles du centre de São Paulo laissés vacants uniquement à des fins spéculatives. Des édifices abandonnés ainsi, il en existe plusieurs dizaines dans le centre de la ville; la plupart appartiennent à des banques ou à de grandes entreprises. Pendant ce temps, environ 5 millions de personnes n'ont pour ainsi dire aucun accès au logement. De ce nombre, 2 millions peuplent les *favelas*, 1 million dans des conditions encore pires dans des abris de fortune dans les rues en-dessous des ponts et un autre 2 millions ont trouvé refuge dans des lots sans aucune infrastructure.

C'est donc par l'entremise des différents groupes issus du mouvement des Sans-Toit qui coordonnent les actions que les familles se réunissent, discutent, se préparent et s'organisent afin de conquérir un droit fondamental à tout être humain : le droit de se loger. Ces actions directes ser-

vent à dénoncer l'absence de politique d'habitation et de politiques sociales ainsi que les règles actuelles du capitalisme qui favorisent la bourgeoisie et maintiennent une grande partie de la population dans des conditions d'extrême pauvreté. Ces actions se veulent également une façon de revendiquer la mise sur pied d'une réforme en habitation qui permettrait de construire ou rénover le plus d'unités de logement possible tout en respectant les demandes des communautés locales. Ces communautés devront être responsables de la gestion des divers projets qui seront par contre financés par les trois paliers de gouvernement. La récupération des immeubles déjà existants permettrait entre autre l'expropriation des édifices qui sont inoccupés. Après plusieurs années de négociations vaines avec les autorités gouvernementales, les leaders du mouvement des Sans-Toit considèrent qu'il ne suffit plus de dénoncer les causes de la pauvreté. Le temps est venu de passer à l'action et de prendre les moyens nécessaires afin d'assurer la mise sur pied d'une réforme urbaine qui réussira à annihiler les conditions inhumaines présentes dans les villes, et permettra de répondre aux besoins de toute la population. Cette réforme devra faire partie d'un processus de transformation du concept de propriété ainsi que des mécanismes et des lois qui servent si bien les riches.

C'est bien connu, le Brésil est l'un des pays où l'écart entre les riches et les pauvres est l'un des plus grand. Et les villes brésiliennes sont l'expression même du capitalisme qui est responsable de ces inégalités sociales. Ces mégapoles servent à enrichir les grands propriétaires qui spéculent sur les terrains et les immeubles, bloquant du même coup l'accès à un logement à des millions de personnes et provoquant une grave crise du logement. Ces conditions catastrophiques sont donc la conséquence directe de ce que l'on pourrait qualifier de latifundisme urbain.

En fait, cet usage spéculatif – qui n'est soumis à aucun contrôle – de la propriété immobilière comme une réserve de valeur est fort lucratif. São Paulo a connu un bond de 200% de sa valeur immobilière depuis les 10 dernières années. Cette activité est si lucrative qu'il existerait actuellement 270 000 logements vides dans la plus grande ville du Brésil. Sans régler le problème à la source, des logements devenus disponibles par la réforme souhaitée permettraient tout de même à un nombre fort important de personnes d'améliorer leurs conditions de vie. Bien que peu reluisante, la situation ne fait que s'aggraver depuis la chute du real en 1999 (VOIR ENCADRÉ) : crise économique entraînant des pertes

massives d'emploi, hausse du coût de la vie combiné au gel des salaires, et une série de mesures gouvernementales afin de redresser l'économie du pays... sur le dos des plus pauvres : coupure dans les services sociaux, imposition de nouvelles taxes à la consommation, etc.

« Le découragement ? Connaît pas! »

Ce type de situation, quoique difficile, est propice à l'émergence de nouvelles luttes comme celle du mouvement des Sans-Toit. Et bien que leurs actions et leurs revendications spécifiques visent avant tout le droit immuable à un logement, les Sans-Toit désirent s'attaquer aux causes réelles de la misère. Pour eux, la conquête du droit au logement ne peut s'obtenir qu'en entamant des luttes conjointes avec les autres acteurs du mouvement populaire brésilien, bien qu'ils jugent nécessaire d'organiser le plus de groupes de base possible et qu'ils prônent l'organisation auto-gestionnaire des associations de personnes présentes dans chaque projet ou édifice occupé: ils ne croient pas à l'efficacité de petits groupes isolés luttant uniquement pour leur cause.

C'est pour cette raison que leur plate-forme de revendications ne porte pas uniquement sur leur proposition de réforme urbaine. Celle-ci ne pourra être possible que si elle se fait conjointement à une réforme agraire et fiscale, proposition à la fois tout à fait originale mais aussi tout à fait réaliste dont voici les grandes lignes :

- **Réforme urbaine et de l'habitation** simultanée à une réforme agraire qui consiste principalement en l'expropriation des grandes propriétés improductives, commençant par celles situées près des grands centres urbains et industriels.
- **Implantation de projets collectifs agro-industriels** permettant une répartition plus harmonieuse de la population dans l'espace territorial, l'implication de personnes actuellement sans-emploi ainsi qu'un échange de biens entre les différents groupes habitant dans les zones urbaines et rurales.

- **Favoriser le développement de divers services** tels le logement, la santé, l'éducation, les arts.
- **Mise sur pied de nouvelles mesures fiscales** permettant l'expropriation des immeubles vacants depuis plus de 5 ans et un système d'imposition progressif sur les biens et sur les services (électricité, déchets, eau) en fonction du revenu.
- **Mise sur pied de mesures administratives et économiques**: une réserve de vastes secteurs à des fins d'usage publics pour répondre adéquatement aux besoins en logement mais aussi en santé, en éducation etc.
- **Obligation d'exécution de tous les travaux** par des coopératives de travailleurs sans but lucratif.
- **Mesures politiques** visant la planification urbaine, la participation populaire et communautaire.
- **Respect de l'autonomie des diverses associations de citoyens** constituées avec les différents projets.

Bien que le mouvement des Sans-Toit ne soit actuellement présent que dans la ville de São Paulo et que ses actions cherchent à régler les problèmes de logement que des millions de personnes vivent, son objectif réel est de construire un véritable mouvement populaire de large amplitude. C'est pourquoi l'alliance avec des groupes oeuvrant dans d'autres secteurs et plus particulièrement avec le Mouvement des Sans-Terre (MST) est d'une importance majeure et les deux mouvements réalisent des alliances depuis quelques années

Un des défis de taille pour le mouvement des Sans-Toit sera sa capacité de promouvoir l'union de la population pauvre des villes et de la campagne afin de réaliser des luttes plus larges qui s'attaquent aux causes réelles de la pauvreté et en garantissant la conquête des droits fondamentaux: alimentation, logement, santé, éducation pour tous et toutes : **rien de moins qu'une vraie révolution, faite par la base... ♦**

Même avant la crise économique qui a frappé le Brésil en 1999, les inégalités sociales ne cessaient de s'accroître. Depuis, la situation est encore plus catastrophique.

Selon l'IPEA, la population pauvre du Brésil, c'est-à-dire la part de personnes qui sont en mesure de se procurer le minimum de nourriture nécessaire pour survivre mais qui ne gagnent pas suffisamment pour se loger ou se vêtir. s'accroît à un rythme effarant: elle serait passée de **51 millions** en 1998 à **54 millions** en 1999, soit trois millions de plus en une seule année!

Toujours selon l'IPEA, l'accroissement de la pauvreté chez la population brésilienne serait directement liée à la hausse des profits des plus nantis du pays. Ainsi, en 1990, **45 %** du Produit Intérieur Brut (PIB) du Brésil constituait le salaire des travailleurs et **33 %** les profits nets. En 1999, seulement **37 %** du PIB constituait les salaires alors que les profits nets représentaient d'ores et déjà **41 %**.

¡ No nos moveran !

par Ricardo PEÑAFIEL

“ Ils ne nous feront pas bouger ! ”
Ce cri de ralliement qui a accompagné des milliers de grèves en Amérique latine est maintenant utilisé par une dizaine de milliers de *pobladores* (habitants des quartiers marginaux du Chili) comme lemme face à une éventuelle éviction du terrain vague qu'ils ont transformé en une citée autogérée suite à une *toma* (prise de terrain) dans la commune de Peñalolen à Santiago du Chili.

Symbole de l'échec du modèle de gestion sociale néolibérale “à visage humain”, mis de l'avant par la *Concertación de partidos por la democracia* à, cet exemple de pouvoir populaire se trouve menacé tant par la répression que par la cooptation et la division. En effet, la prise de terrain de Peñalolen représente une lutte historique dans un lent processus de reprise en main par le peuple chilien de son devenir collectif. Ce pourquoi, elle sera systématiquement combattue par ceux qui ont fait du pacte passé avec Pinochet et de l'alliance avec le nouvel ordre mondial la recette de leur succès.

Un droit systématiquement violé

Le droit au logement est un fragile acquis de ce que l'on appelle les droits socio-économiques ou les droits humains de troisième génération. Un droit systématiquement violé par ceux-là mêmes qui l'ont proclamé, les États. Un droit tellement bafoué que les gouvernements latino-américains peuvent aujourd'hui — après de sanguinaires dictatures et des transitions anti-populaires — le transformer en besoin individuel devant être satisfait à travers le marché.

Le premier pays à opérer une telle conversion est le Chili de Pinochet qui à partir de 1976 élimine tout

programme de construction de logement social grâce aux bons conseils des économistes formés aux États-Unis, les fameux Chicago boys. La crise du logement fut tellement grande qu'en 1984 le gouvernement militaire, sous la pression de la rue — qui exigeait par ailleurs beaucoup plus que des logements —, ré-initie l'investissement public dans le domaine du logement social, bien que sous la forme de subvention aux entreprises de construction co-subsidées par les mal-logés eux-mêmes. Ces derniers devaient défrayer une partie des coûts, en échange de quoi ils recevaient un titre de propriété qui leur permet de vendre ou d'hypothéquer leur demeure et de participer ainsi au souverain marché.

Constructions et déconstructions d'acteurs sociaux

Dans les années 60, notamment avec le gouvernement démocrate chrétien de Eduardo Frei, le logement avait cessé d'être perçu comme un

domaine de salubrité publique pour devenir un droit pour les citoyens et un devoir pour l'État. Ce dernier s'acquittait, symboliquement, de ce devoir avec des grandes œuvres de construction qui — bien qu'elles ne solutionnaient pas le problème à la source — fournissaient gratuitement un logement aux bénéficiaires. Toutefois, l'impact le plus important de ces programmes réside dans le fait qu'ils ont ouvert la voie à une forme de mobilisation inédite : *las tomas de terreno* (les prises de terrain), qui se fondaient sur la légitimité du droit au logement pour exiger de l'État des solutions rapides à ce problème social. Entre 1957 et 1973, on calcule que 300 000 familles ont acquis un logement à travers une prise de terrain ou un programme de construction du gouvernement.

Dans la période dictatoriale, la terreur d'État rendait impensable une stratégie de mobilisation autour d'une revendication sectorielle. Les prises de terrain ont tout de même eu lieu, bien qu'avec une massivité de beaucoup réduite par rapport à la période précédente. La plus importante de ces *tomas* est celle qui donna lieu au campamento Mgr Fresno, le 22 septembre 1983, impliquant une dizaine de milliers de familles. Les prises de terrain de cette époque sont



photo : Ricardo Peñafiel

soit extrêmement petites et spontanées, soit extrêmement politisées, comme celle du Mgr Fresno ; dans ces derniers cas, *la toma* se trouve en partie inféodé aux différentes stratégies des partis et mouvements politiques opposés à la dictature. Cette dépendance du mouvement de *tomas* vis-à-vis des partis politiques pendant la période dictatoriale est en grande partie responsable de leur quasi disparition pendant la période dite de transition dans laquelle, pourtant, il y aurait eu lieu de prévoir une augmentation de la mobilisation populaire du fait de l'ouverture de l'espace public.

En effet, depuis le retour d'un gouvernement civil à *La Moneda*, il s'est produit moins de prises de terrain que pendant la dictature. Un savant mélange de répression, cooptation et d'internalisation de la contrainte par les soit disant dirigeants sociaux, reconvertis en entrepreneurs d'ONG ou de programmes de lutte contre la pauvreté, a permis aux trois gouvernements de la *Concertación* de contenir le potentiel mobilisateur inscrit dans la crise permanente de logements qui se vit au Chili comme dans l'ensemble des pays du Tiers monde.

Les programmes de logement social du gouvernement chilien sont très proches des programmes de la dictature. Ils subventionnent les entreprises de construction et exigent des "bénéficiaires" qu'ils fournissent 25% de la valeur de la maison, sans qu'ils puissent déterminer ni le constructeur, ni la grandeur, ni la qualité ni l'emplacement de leur éventuelle maison. En exigeant un épargne de plusieurs milliers de dollars aux *allegados*, les programmes excluent de facto 90% des mal logés et logent mal ceux qui "bénéficient" des subventions. En effet, selon les chiffres officiels du Ministère chilien de la planification (MIDEPLAN, 1994) pas moins de quatre millions de personnes n'ont pas accès au logement.

Face à cette situation, les objectifs du gouvernement chilien ne visent cependant qu'à pallier la croissance du "déficit habitationnel". C'est dire que l'on accepte comme une fatalité inhérente aux "inéluçtables" contraintes des équilibres macroéconomiques, la reproduction structurelle de quatre millions de chiliens mal logés. Le manque d'épargne personnel sert à rendre responsable le postulant de la longue attente (entre 7 ans et une éternité) causée pourtant par le manque de budget alloué au logement social. Au niveau économique, il permet de générer une épargne forcée chez une population qui n'en a pas vraiment les capacités et de stimuler le secteur de la construction, sans grand investissement.

La participation au programme se fait en priorité de manière individuelle bien que la formation de Comités de *allegados*, ne pouvant dépasser 40 familles, soit tolérée. L'introduction de cette dimension collective sert bien sûr les besoins de propagande humanisante du gouvernement, mais elle cherche surtout à prévenir des mouvements d'opposition, comme ceux que le régime militaire a connu, sur la base d'une organisa-

tion collective parallèle. En permettant une certaine organisation collective, le programme permet d'incorporer des pratiques organisationnelles qui ont marqué le mouvement des *tomas* depuis toujours, pour les intégrer dans sa propre logique; et en limitant à 40 le nombre de familles pouvant postuler conjointement, il s'assure que la question du logement ne "dégénère" pas en mouvement social

La politique de gestion sociale anti-populaire du gouvernement chilien semble ainsi avoir réussi à canaliser les pratiques des *pobladores* les plus lettrés et les mieux intégrés aux canaux institutionnels de médiation vers des programmes dont ils sont les seuls à pouvoir bénéficier, laissant sans direction les secteurs les plus marginalisés. Les mouvements de gauche s'étant soit incorporé au nouveau pacte entre élites modérées, soit réfugiés dans les manifestations conjoncturelles cherchant à ressusciter le glorieux passé des protestas (c'est-à-dire à engendrer un soulèvement spontané des masses), le secteur *poblacional* semble parfaitement maîtrisé.

Un espoir qui marche à grands pas

Le 7 juillet 1999, cependant, a eu lieu une prise de terrain qui remet à l'ordre du jour la construction de sujets historiques à partir de l'axe stratégique du contrôle du territoire. *La toma* de Peñalolen est le fruit d'un patient travail de formation et de conscientisation initié en 1997 par des militants d'une petite organisation de gauche, extraparlamentaire, *La SurDA*, qui postule la nécessité de l'autonomie des acteurs sociaux dans la construction d'un mouvement historique capable de renverser les rouages de la spoliation.

La position "autonomiste" établit que rien ne sert de chercher des raccourcis, électoraux ou armés. Les changements historiques doivent être développés par le peuple lui-même et, si la notion d'avant-garde a un sens, son rôle doit se limiter à introduire des mécanismes collectifs de débat et d'action là où l'aliénation par les longues heures de travail et l'idéologie de marché empêchent qu'ils se développent. Pendant un peu plus de deux ans, *la SurDA* a donc cherché à réunir les différents *allegados* de la commune de Peñalolen pour qu'ils établissent eux-mêmes, dans une optique d'éducation populaire inspirée de la pédagogie des opprimés de Paulo Freire, un diagnostic de la situation du logement en lien avec la situation politique et sociale du pays.

Les 700 familles (environ 3 000 personnes), regroupées dans le Comité pour le logement *La Voz de los Sin Casa*, qui ont initié *la toma* de Peñalolen avaient ainsi plus de deux ans d'organisation collective et démocratique derrière eux. Ils se réunissaient au moins une fois par semaine pour se donner des objectifs communs et développer des stratégies pour les atteindre. Cette pratique d'une démocratie participative dans laquelle les *pobladores* se transformaient peu à peu en sujets de leur propre existence, s'est avérée déterminante pour la suite des événements.

En effet, la décision de prendre le terrain s'est faite contre l'avis des dirigeants qui considéraient qu'une telle aventure nécessitait des cadres beaucoup plus préparés; notamment pour faire face à la répression mais également pour poursuivre l'expérience de démocratie populaire une fois réussie la prise de terrain. L'exercice de la volonté souveraine de l'Assemblée générale par-dessus l'avis des dirigeants montre le degré de confiance que ces *pobladores* avaient acquis après quelques mois d'organisation et l'efficacité des mécanismes démocratiques de prise de décision.

Une fois la rude épreuve de la résistance aux vagues de carabiniers envoyés pour les déloger, la quotidienneté est venue poser son lot de problèmes insoupçonnés. La loi sèche adoptée comme règle de conduite nécessaire dans un contexte de lutte frontale n'était pas respectée par tous et il fallait trouver des moyens de faire appliquer la règle sans arbitraire. Les réponses spontanées des brigades d'auto-défense chargées de coordonner la lutte contre les forces de l'ordre seront dénoncées, et des mécanismes de formalisation des décisions se sont mis en place, dotant *la toma* d'un pouvoir juridique populaire. Certaines personnes ont dû être expulsées de *la toma* (après avertissements), soit parce qu'elles buvaient sur la voie publique, soit parce qu'elles violentaient leur conjoint ou enfants, soit parce qu'elles formaient des réseaux de vente de drogue ou de prostitution. Cet exercice

de la "violence publique" par les *pobladores* n'était pas prévu et les solutions ne sont jamais faciles. Néanmoins, la capacité de débattre publiquement et de procéder à des critiques et des autocritiques donne aux mécanismes de convivialité une légitimité et une vitalité exceptionnelle.

La violence intra-familiale, qui n'est pas le fruit de la prise de terrain mais que les conditions de promiscuité inhérentes à un campement rendent évidentes pour la collectivité a également été confrontée de manière non répressive. Avec l'aide d'une trentaine d'étudiants en psychologie communautaire, une équipe de 40 femmes s'est formée pour intervenir dans cet épineux problème de manière à aider les fautifs à modifier leur comportement, à travers non seulement un travail sur l'individu mais également grâce au débat public de la situation qui permet au fautif de prendre conscience des multiples implications de son geste.

De plus, *la toma* a réussi en quelques mois à installer l'eau potable, l'électricité, le téléphone, internet, des égouts, à mettre du gravier et un éclairage public sur les rues, de même que des arbres, des fleurs, du gazon et des jeux dans les espaces communs. Les *pobladores* de *La Voz* ont développé une radio communautaire diffusant des émissions les samedi et dimanche, un journal mural, une salle de réunions avec une capacité suffisante pour contenir l'assemblée générale, une garderie



autogérée, un service de pompiers, une clinique populaire, un atelier de propagande pour peindre des banderoles et imprimer des documents, une maison de la culture dans laquelle on trouve une bibliothèque ainsi que des ateliers de création littéraire, de musique, d'art graphique et de chant. *La toma* s'est également dotée du pouvoir de percevoir une taxe sur les commerces qui fonctionnent en son sein pour pouvoir développer l'infrastructure communautaire.

Pour réaliser ces œuvres, ainsi que beaucoup d'autres dont on ne peut parler dans aussi peu d'espace, *la Toma* s'est dotée des Commissions de travail suivantes : culture, santé, sports, construction, finances, entretien et espaces verts, pompiers, relations avec l'extérieur, communications et presse, radio, aide et intervention contre la violence conjugale et l'alcoolisme, enfants (entièrement dirigée par les enfants eux-mêmes de manière à leur permettre de statuer sur les questions qui les intéressent) et sécurité. Chaque *poblador* doit participer à au moins une de ces commissions, en plus des réunions des comités d'arrondissement et des assemblées générales. Cet intense engagement dans le devenir de la communauté, qui s'ajoute aux longues heures de travail et de transport en a sans doute effrayé plus d'un, mais ceux qui sont restés ont pu expérimenter la profonde satisfaction de devenir maîtres de leur avenir.

C'est à ce niveau que se joue la pérennité de *la Toma*. Aux garderies autogérées, le gouvernement ou les ONGs opposent des programmes d'employabilité fournissant un salaire à chaque gardienne, de même pour l'eau potable, les tournées de santé publique, et même l'acquisition du terrain. À une série de besoins solutionnés de manière autonome, avec comme seul moyen la détermination de chacun, le gouvernement propose des solutions partielles, certes, mais immédiates et sans effort collectif. Ce contraste se vit d'autant plus directement que d'autres *allegados*, se sont joint spontanément à *la Toma*, sans toutefois s'y mêler, et reçoivent sous leurs yeux les "aides" de l'État. Sans le tra-

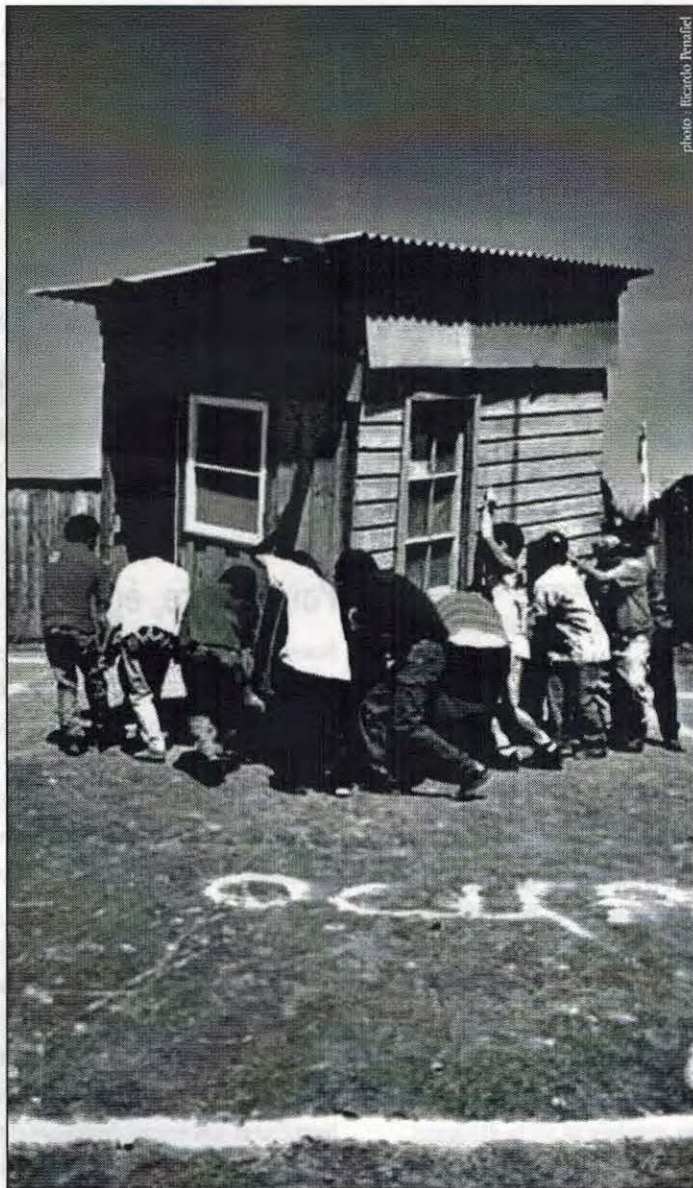


photo : Ricardo Penafiel

vail préalable d'élaboration d'un projet collectif profondément enraciné dans la volonté de chaque *allegado* ayant participé à son élaboration, le contact avec les agents de la *Concertación* (gouvernement) aurait été désastreux.

Il n'est pas aisé, lorsqu'on manque de tout, d'évaluer froidement que les "cadeaux" du gouvernement visent à contrôler le processus pour lui imposer des mécanismes de résolution de conflit qui s'inscrivent dans le cadre des politiques de gestion sociale. Par exemple, lorsqu'une équipe de médecins vient inspecter l'état de santé des "pauvres" et leur distribuer des échantillons de médicament, les problèmes structurels de santé demeurent. Tandis que lorsque les *pobladores* de *La Voz*, luttent pour construire un système de santé intégral, préventif et permanent, avec la solidarité de quelques médecins et étudiants progressistes, malgré les limites des moyens immédiats, les acquis et l'exemple qu'ils renvoient à l'ensemble de la population est d'un tout autre ordre. L'objectif de *la Toma* de *La Voz* n'est pas d'avoir simplement un toit comme le proposent les programmes d'accès au logement mais de se réappropriier les diverses

dimensions de la vie que les conditions d'exploitation et de marginalisation du modèle politico-économique chilien tendent à nier.

Le gouvernement ne peut laisser cette expérience prendre racine car elle interpelle l'ensemble de la gauche dans ses pratiques stériles qui n'ont pas réussi à créer un référent dans la période post-dictatoriale. Deux tentatives d'éviction ont été repoussées par *La Voz* ainsi que par les quelque 6 000 autres *allegados* venus prendre les terrains restants. La stratégie actuelle du gouvernement vise à créer des divisions internes en misant sur l'usure du processus et sur ses chants de sirène qui appellent les solutions faciles et individuelles. Malgré les réelles difficultés que cette stratégie a causé pour la cohésion interne de *La Voz*, le projet se poursuit, grandissant en expérience et explorant pour les futurs mouvements les avenues qui conduiront vers une réelle démocratie populaire au Chili. ♦

LA MARCHÉ MONDIALE

3^{ème} Rencontre internationale

DES FEMMES

Du 2 au 6 octobre dernier, avait lieu à Montréal la 3^e rencontre internationale de la Marche mondiale des femmes. Cette rencontre avait comme objectif de consolider le réseau féministe d'actions mondiales créé pour la réalisation des événements de l'an 2000 dans le cadre de la Marche mondiale des femmes contre la pauvreté et la violence envers les femmes.

Les coordinations nationales mises sur pied pour la Marche étaient invitées à envoyer deux déléguées afin de déterminer les bases de l'action de ce réseau pour les prochaines années. Trente-cinq pays ont répondu à l'appel et ont délégué 45 participantes à cette rencontre. Évidemment, dans le contexte mondial actuel, nous sommes plus que satisfaites de la participation. Une cinquantaine d'autres pays nous ont indiqué leur intérêt à poursuivre le travail en commun mais n'ont pu envoyer une déléguée pour diverses raisons (économiques, problèmes de visas, etc.).

De plus, il y avait une vingtaine d'observatrices provenant du Comité de coordination de la Marche mondiale des femmes et le Conseil d'administration de la Fédération des femmes du Québec. Ces femmes sont celles qui ont participé, depuis 1995, à la réalisation de ce gigantesque défi d'unir les femmes du monde dans une action commune.

Nous sommes très fières des résultats atteints lors de cette rencontre. Vous trouverez, ci-dessous, les grandes lignes de nos discussions et de notre plan de travail pour la prochaine année. Nous vous invitons aussi à consulter notre site web www.ffq.qc.ca/marche2000 afin de voir des images de cette magnifique rencontre et lire les textes produits.

Paix, justice, égalité

Notre première journée de travail en était une d'analyse de la conjoncture. Nous voulions inscrire nos réflexions et nos propositions pour la poursuite de la Marche dans une lecture conjoncturelle des réalités vécues par les femmes dans le monde en ce qui a trait à la violence et la pauvreté. Compte tenu de la situation mondiale, nous avons demandé à des déléguées des coordinations nationales de la Marche du Pakistan et des États-Unis ainsi qu'à une représentante de l'organisation Women's International League for Peace and Freedom de nous donner leur point de vue concernant l'impact des attentats du 11 septembre et les événements en découlant. Nous voulions particulièrement discuter de l'impact de la conjoncture sur les femmes et sur les actions de la Marche mondiale des femmes. D'un commun accord, elles nous ont décrit leurs inquiétudes liées à l'escalade de la violence, à la diminution des droits humains et aux reculs des droits des femmes, à la montée constante des intégrismes, aux drames quotidiens des femmes afghanes et d'autres victimes de conflits armés. Chacune a fait appel à **l'urgence d'unir nos voix pour faire entendre ce que les femmes ont à dire sur la construction et le maintien de la paix.**

Suite à ces présentations, il a été décidé de produire un texte constituant l'appel des femmes à la paix et à la construction d'un monde égalitaire, solidaire, démocratique et pacifique. Ce texte a été utilisé lors des vigiles pour la paix que nous avons décidé d'organiser pour le vendredi 5 octobre. Une quinzaine de pays ont repris cette action et continuent de mobiliser les femmes de leur pays pour dire non à la guerre.

Nous avons aussi demandé à des conférencières de nous dresser un portrait sommaire des enjeux actuels dans la lutte contre la pauvreté et la violence envers les femmes. Encore une fois, le climat actuel a teinté

nos discussions. Il semble plus urgent que jamais de clamer haut et fort ce que l'analyse féministe porte comme projet de société y incluant un modèle économique où les droits fondamentaux ont préséance sur le profit et où le partage des richesses est à l'honneur. Pour la lutte contre la pauvreté, il est important de rappeler que les écarts de plus en plus grand entre les riches et les pauvres, entre les hommes et les femmes représentent non seulement des réalités abominables mais sont le terreau fertile du désespoir et de l'intolérance. Pour la lutte contre la violence envers les femmes, la marginalisation des femmes, de leurs voix et de leurs droits, particulièrement dans le contexte actuel, est porteuse de grandes inquiétudes. Les femmes qui ne se conforment pas aux modèles préétablis ou réclament la reconnaissance de leurs droits et de leur citoyenneté sont de plus en plus les cibles des intégrismes de tout acabit. La Marche mondiale des femmes conserve donc toutes ses raisons d'être et devient un véhicule d'analyse et de mobilisation essentiel pour les mouvements de femmes.

Des objectifs atteints

Bien qu'une année se soit écoulée depuis notre rencontre avec les décideurs tels que l'ONU et le Fonds monétaire international ainsi que la Banque mondiale, nous avons pris le temps de faire un retour sur nos actions mondiales de l'an 2000. Ces rencontres ont marqué un point tournant dans le désir des femmes d'être entendues dans les plus hautes sphères. Notre satisfaction est mitigée puisque la réception de certains interlocuteurs a été polie mais les résultats sont minces. Ceci dit, nous marquons qu'il s'agissait là d'une première et que nous devons continuer de nous faire entendre. Les acquis de la Marche se situent plus particulièrement dans le renforcement d'une solidarité féministe internationale; dans l'action collective qui s'inspire de la force de l'ensemble des femmes et de leurs réalités; dans la conviction que nous pouvons et devons agir globalement et localement pour faire les pas nécessaires pour mettre fin à la pauvreté et la violence envers les femmes. Les actions portées par la Marche mondiale des femmes en l'an 2000 ont été un succès. Ce succès s'évalue autant au plan du renforcement des mouvements de femmes qu'au plan de gains politiques concrets. Nous comptons publier un document synthèse qui mettra en relation les actions nationales et mondiales.

Des difficultés à surmonter

Nous avons aussi été confrontées à diverses difficultés d'organisation. Pour plusieurs groupes, il a été difficile de trouver le financement nécessaire à une réelle participation des femmes de la base. Nos plans de travail dépassaient largement nos moyens. Par contre, plusieurs ont réussi à aller chercher le soutien de nouveaux réseaux. Plus d'une juge que la Marche a permis de mettre ensemble dans leur pays des groupes qui ne

se connaissaient pas ou n'avaient pas de tradition de travail commun. La Marche mondiale des femmes avait comme valeur et comme objectif de [spacer]rejoindre les femmes de la base. Cela a été possible dans la plupart des pays ou territoires mais a été aussi très variable en fonction des pratiques des mouvements de femmes de chaque pays. Ainsi même si nous avons un principe d'inclusion, certaines femmes ont pu se sentir exclus par les choix faits par les coordinations nationales. Il est clair que le souhait de reconnaître les différences entre les femmes et de travailler avec ces différences, demeure central dans la Marche.

Poursuite de la Marche mondiale des femmes

La 3e rencontre internationale de la Marche mondiale des femmes a permis de consolider et valider la création d'un réseau féministe d'actions mondiales ayant comme thèmes centraux la lutte à la pauvreté et la violence envers les femmes. Nous avons aussi adopté ou réitéré les objectifs suivants :

- 1- **Renforcer et maintenir** un vaste mouvement de solidarité des groupes de femmes de la base de façon à ce que la Marche constitue un geste d'affirmation des femmes du monde.
- 2- **Promouvoir l'égalité** entre les femmes et les hommes, et entre les peuples.
- 3- **Soutenir** un vaste processus d'éducation populaire où toutes les femmes peuvent analyser par elles-mêmes et pour elles-mêmes les causes de leur oppression et les alternatives possibles.
- 4- **Mettre de l'avant** les revendications et les alternatives communes aux mouvements des femmes du monde, sur les plans local, national, régional et international, autour des thèmes de la pauvreté et de la violence envers les femmes.
- 5- **Exercer des pressions politiques** sur les gouvernements et les institutions politiques multilatérales (par ex. ONU) pour qu'ils effectuent les changements qui s'imposent pour améliorer les conditions et la qualité de vie des femmes du monde, et qu'ils poursuivent une politique de désarmement et de résolution des conflits.
- 6- **Remettre en cause** les institutions internationales financières, économiques et militaires (FMI, Otan, OMC, BM, etc.) qui appauvrissent et marginalisent les femmes, et accroissent la violence à leur égard, et travailler à des propositions institutionnelles alternatives.
- 7- **Amener la population** en général, les autres secteurs de la société et les mouvements sociaux à soutenir et à effectuer les changements qui s'imposent pour améliorer les conditions et la qualité de vie des femmes du monde.

Des revendications et des actions mondiales

Nous avons profité de la 3e rencontre internationale pour faire une mise à jour de nos revendications mondiales. Au nombre de 17, ces revendications portées tout au cours des événements de l'an 2000 demeurent toutes d'actualité à quelques exceptions près. Nous avons créé des groupes de travail qui auront comme responsabilité de suivre certaines de ces revendications de façon particulière afin de les faire avancer ou de produire, pour nous-mêmes, des documents d'information nous permettant de pousser plus loin notre réflexion. Ainsi, un groupe de travail a comme responsabilité de réfléchir au modèle économique alternatif qui conviendrait à notre analyse et permettrait de sortir les femmes et leurs communautés de la pauvreté de façon structurelle et non conjoncturelle. Ce groupe est sous la responsabilité de la coordination italienne. La coordination du Québec a accepté la responsabilité de produire un document permettant aux coordinations nationales de pousser plus loin la réflexion sur la répression envers les femmes lesbiennes. Finalement un troisième groupe de travail portant sur la question de la violence envers les femmes a été mis sur pied et sera guidé par la coordination indienne.

Nous avons identifié des actions à court terme que nous voulons mener. Dans un premier temps, la poursuite de la mobilisation pour faire entendre la voix des femmes pour la paix, la justice et l'égalité. Une action en soutien aux femmes afghanes est à prévoir à très court terme. Deux conférences auront lieu cette année et retiennent notre attention : le 2e Forum social mondial de Porto Alegre et la Conférence de l'ONU sur le financement du développement. Deux groupes de travail ont été mis sur pied pour assurer la participation de la Marche mondiale des femmes à ces rencontres. Nous souhaitons être nombreuses et nous voulons y porter un message spécifique. La coordination du Brésil et celle du Mexique sont respectivement responsables de ces groupes de travail.

Une structure décisionnelle et un prochain rendez-vous

Un comité a été nommé à la fin de la rencontre afin d'assurer les suivis de la 3e rencontre internationale. Les membres sont : Miriam Nobre du Brésil, Shashi Sail de l'Inde, Mathilde Kayitesi du Rwanda, Michèle Spieler de la Suisse, Leonor Concha du Mexique, Emily Naffa de la Jordanie, une femme du Réseau continental des femmes autochtones, Vivian Barbot présidente de la Fédération des femmes du Québec et Diane Matte, la coordonnatrice de la Marche. Ces femmes, nommées pour une année, devront nous mener à notre prochaine rencontre qui aura lieu au Mexique en 2002 et au cours de laquelle une structure de fonctionnement sera adoptée. Cette structure décisionnelle transitoire remplace le Comité de liaison international et le Comité de coordination de la Marche mondiale des femmes.

Nos leçons et nos défis

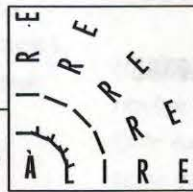
La 3e rencontre internationale de la Marche mondiale des femmes a été riche d'apprentissage. Elle nous a permis d'identifier les nouveaux défis à relever toutes ensemble. Tout au cours de la semaine, nous avons dû réajuster nos attentes en fonction de la vitesse à laquelle nous pouvions arriver à des consensus ou à bien cerner les enjeux auxquels nous sommes confrontées. Certaines discussions ont été difficiles mais chacune a été faite dans un climat de construction et de maintien du réseau de la Marche. Nous en sommes ressorties encore plus déterminées à poursuivre notre travail et avec une meilleure compréhension de ce que les femmes des divers pays attendent de ce réseau. Évidemment cela a aussi mis en relief les défis que nous avons à relever, le premier étant d'assurer la survie financière du secrétariat de la Marche. Certaines questions demeurent difficiles à aborder (les droits des lesbiennes, le droit à l'avortement, par exemple) mais nous avons franchi un nouveau seuil de discussion qui nous permet de continuer à s'informer mutuellement des réalités de chacune et à en colorer nos actions mondiales.

Les femmes sont reparties de la rencontre en ayant à cœur de poursuivre les actions collectives pour contrer la pauvreté et la violence envers les femmes. La force de la Marche mondiale des femmes a été et demeure d'oser aller dans des terrains inexplorés où solidarité internationale et changement social se conjuguent au présent et au futur. ♦



À L'ÈRE IMPÉRIALE

par Christian Brouillard



L'assassinat d'un militant anti-mondialisation,

à Gênes (Italie) dans le cadre des manifestations contre la réunion du G-8 en août dernier, nous a ramené brutalement à une réalité incontournable : le pouvoir d'État, loin de disparaître avec la mondialisation économique, continue toujours d'exister, ne serait-ce que sous sa forme répressive. Même si l'on parle beaucoup d'une régression des souverainetés nationales, au profit d'entités économiques comme les transnationales, il apparaît plutôt que la souveraineté (le pouvoir politique) s'est redéployée et transformée sur l'ensemble de la planète, en parallèle à la mondialisation. C'est du moins la thèse avancée par deux auteurs, Michael Hardt et Antonio Negri, dans leur ouvrage *Empire*, publié l'an dernier aux éditions françaises Exils. Plus précisément, ils écrivent que « *la souveraineté a pris une forme nouvelle, composée d'une série d'organismes nationaux et supranationaux unis sous une logique unique de gouvernement. Cette nouvelle forme mondiale de souveraineté est ce que nous appelons l'Empire* » (p.16).

Cette notion d'empire est à distinguer de ce qu'on a coutume d'appeler l'impérialisme. Ce dernier concept, théorisé par les marxistes du début du siècle (Lénine, Kautsky, Boukharine, Luxembourg, etc) et renouvelé durant les années 60 (entre autre avec l'École latino-américaine de la dépendance), renvoyait à un processus d'extension de la souveraineté nationale de certains États (les puissances coloniales) qui se partageaient le monde en sphères d'influence. Actuellement, une transformation qualitative s'opère sous nos yeux avec la mise en réseau du pouvoir politique (comprenant aussi bien des États que des organisations comme le FMI ou les transnationales) sur la surface du globe. Cette mise en réseau est au diapason des changements qui bouleversent la sphère économique : prédominance des industries de l'information, mise en place de l'Internet, émergence grâce aux différents accords de libre-échange de pôles productif interconnectés entre-eux et créant ainsi de véritables archipels productifs, etc. Cet appareil productif, de plus en plus globalisé et déterritorialisé, s'est donné une forme politique : l'Empire. Au sein de cette gouvernance mondiale, il est clair que les États-Unis jouent un rôle crucial. Cependant, pour nos deux auteurs, ce rôle n'est pas semblable à

celui que les puissances impérialistes européennes ont pu jouer au siècle dernier. Les États-Unis ont offert un modèle

de pouvoir politique organisé en réseau et en perpétuelle expansion, modèle qui maintenant s'étend à la Terre entière. L'Empire entend donc régir la totalité de l'espace au même titre que le capital veut réduire l'ensemble des activités humaines à des marchandises. C'est donc un régime politique aussi brutal et impitoyable que les précédents mais qui, en contre-coup, suscite des forces d'opposition. Ces forces, Negri et Hardt les désignent sous le terme de multitudes. Ce concept est un développement de tout le travail théorique que Negri a réalisé durant les années 70 et 80 en partant de l'expérience du mouvement « autonomiste » en Italie. Ce mouvement avait permis de dégager deux constats : premièrement, ce n'est pas le capital qui est la force motrice de la société mais le prolétariat car c'est ce dernier qui donne les grandes impulsions au travers de ses luttes, forçant le capital à réagir et à s'adapter. Deuxièmement, la notion de prolétariat ne saurait se réduire à la figure de l'ouvrier/ouvrière d'usine mais inclut l'ensemble de ceux et celles qui produisent la société sans disposer de contrôle sur celle-ci. Ce nouveau prolétariat constitue une réalité plurielle que le terme de multitudes décrit bien. Un but important pour les auteurs, avec leur livre, c'est de donner, à travers l'image d'un ennemi commun (l'Empire), une possibilité de lier organiquement les luttes du Chiapas, des Sans-papiers, des Palestiniens ou des anti-mondialisations. Cette tentative d'écrire un nouveau « Manifeste du parti communiste » montre, comme son illustre prédécesseur, que la possibilité de créer un contre-Empire, ne peut s'enraciner que dans les contradictions et les possibilités de la structure actuelle du pouvoir. Face aux pouvoirs de mort de l'État et du capital, se dressent les forces créatrices de vie qui dessinent, potentiellement, un nouveau monde. C'est donc à un militantisme joyeux, hétérogène et nomade que nous convient Hardt et Negri, un militantisme qui bâtit une alternative radicale par la réappropriation des moyens matériels existants (l'usage de l'Internet est éloquent à ce niveau) ainsi que l'hybridation des nouvelles formes de vie. Un livre salutaire pour ceux et celles qui cherchent à construire l'internationalisme de ce nouveau siècle! ♦

Michael Hardt et Antonio Negri, *Empire*, Paris, Exils, 2000

VICHAMA THÉÂTRE DE L'OPPRIMÉ

entrevue avec Élodie SAMUEL-LEDUC et MYRIAM-HEAP LALONDE
de la Troupe VICHAMA
par Christian BROUILLARD

Votre troupe de théâtre s'appelle VICHAMA.
À quoi ce terme fait référence?

C'est un nom tiré d'une légende de la région de Villa El Salvador ou de Pachacamac, région d'où vient la troupe péruvienne VICHAMA. C'est sur la côte du Pérou, dans le désert tout près de Lima. *Grosso modo*, vichama représente le dieu de la vie, la renaissance après la mort. Il y a toute une interprétation qui a été faite par la troupe de théâtre qui s'est appropriée le nom de VICHAMA.

Comment se sont fait les liens entre vous et la troupe péruvienne?

La troupe a dix-huit ans, elle est née à Villa El Salvador. De notre côté, nous avons fait partie d'un échange, il y a trois ans et nous avons rencontré cette troupe à la Maison de théâtre. Puis en revenant à Montréal, nous avons décidé de reprendre la formule car on avait bien aimé la philosophie qui s'était dégagée de cet échange avec la Maison de théâtre. Donc, il y a VICHAMA ici, à Montréal, et VICHAMA au Pérou. C'est donc la même troupe.

VICHAMA est actif, comme nous l'avons dit, depuis dix-huit ans. La troupe a été fondée par Cesar Escusa qui est le directeur ici et là-bas. C'est un peu une expérience de théâtre communautaire et d'éducation mais c'est aussi une expérience artistique au sens plein du terme. C'est un groupe qui a donné beaucoup d'ateliers à des jeunes et qui s'est beaucoup produit en tentant de traiter de thèmes reliés à la communauté et au Pérou en général. C'est donc un groupe qui a une mission et qui est très lié à l'histoire de sa collectivité.

On sait qu'au Pérou, il y a eu comme un peu partout en Amérique latine, une forme de « guerre sale ». la troupe n'a pas été inquiétée par les militaires ou les paramilitaires?

C'est sûr qu'ils ont senti l'aspect « chaud » mais ils ont continué quelques activités. Ils ont connu des moments difficiles mais la troupe à

une philosophie d'affirmation de la vie. Pour VICHAMA, l'art ne passe pas après avoir mangé ou s'être logé mais c'est quelque chose qui est essentiel à l'être humain. Malgré les moments difficiles, ils ont toujours maintenu le cap car le théâtre est une forme de résistance, de lutte, une façon de se battre contre la violence et la mort.

La culture n'est donc pas un superflu, un temps perdu?

Ce n'est pas un à-côté, un extra. La culture et l'art en général, c'est quelque chose auquel tout le monde a droit. Ce n'est pas quelque chose réservé aux gens éduqués, à l'élite. Par ailleurs, l'art populaire ne doit pas être quelque chose de trop vulgarisé ou super simplifié. Tout le monde peut comprendre et apprécier une bonne pièce de théâtre ou de musique mais cela doit être plus accessible. C'est une autre façon de s'exprimer, de transmettre des idées ou de faire sentir des choses. Cela touche l'humain, la sensibilité humaine, un domaine qu'on néglige souvent dans un monde hyper-rationnel.

La pièce que vous avez montée s'intitule *Mémoire pour les absents*. Qui sont ces absents?

Ce sont les disparu-e-s de la guerre qui s'est déroulée au Pérou durant les années 80 et 90. C'était un conflit entre le Sentier lumineux et les forces armées péruviennes. La population et surtout les paysans de la région des Andes se sont retrouvés comme pris entre deux feux. Les dirigeants populaires et les gens en général ont été beaucoup visés. Des communautés entières ont été enlevées par l'armée. Récemment, on a commencé à trouver des fosses communes avec des centaines de cadavres. Une Commission d'enquête a été formée pour examiner ces crimes. On se rend compte, de plus en plus, que c'est l'armée qui a assassiné ces gens-là. La pièce parle de ces disparus, de l'angoisse de leurs proches qui ne savaient pas ce qui s'était produit. La pièce parle donc du cauchemar qui a été vécu au Pérou.

Comment s'est écrite la pièce, à partir du texte d'un auteur ou d'une manière collective?

C'est le directeur de la troupe qui a élaboré l'idée à la base de la pièce. Je précise que c'est une œuvre sans texte, écrite pour le gestuel. C'est une pièce avec de la musique en direct où s'élabore une interaction entre le gestuel et le musical. Ce sont des séquences qui s'apparentent à la danse. On peut dire qu'il s'agit de danse-théâtre ou théâtre dansant.

Cela évite donc le problème qu'on rencontre souvent dans l'art engagé, à savoir, un côté pamphlétaire?

En effet. L'art engagé dégage souvent ce côté pamphlet, très consignes de manifestations. C'est quelque chose qu'on essaie de s'éloigner mais

ce n'est pas facile quand tu as des positions politiques car c'est clair que le chemin le plus facile pour communiquer ces idées, c'est de les dire. Dans la pièce, nous avons une orientation claire, cela porte sur le Pérou et sur des faits historiques mais il se dégage aussi une dimension plus universelle. La violence et les rapports de pouvoir sont des thèmes qui sont pertinents et actuels un peu n'importe où et n'importe quand. ♦

Mémoire pour les absents a été présentée à Montréal, mercredi le 24 octobre à l'UQAM.

Cette entrevue a été réalisée dans le cadre de l'émission *Sonart* à l'antenne de CKUT, radio McGill, 90.3 FM.



~ ACALANTO

OU LES AILES DE LA LIBERTÉ

par Maryse LAURENCE

Acalanto...

Si vous êtes ornithologue et qu'en plus vous parlez espagnol, vous saurez déjà qu'il s'agit d'un petit oiseau, réputé pour son chant harmonieux. On peut demeurer humain, posséder une voix magnifique et s'en servir pour s'exprimer, dans un écrin de musique, des paroles qui s'envoleront au-delà des frontières et porteront un sens beaucoup moins volatile qu'on pourrait le croire à prime abord.

C'est le cas de l'ensemble *Acalanto*, d'incomparables chantres venus s'installer à Montréal en 1988, pour y étendre leurs ailes expertes dans le maniement des instruments aussi insolites que mélodieux. Apportant avec eux des effluves chiliennes qui, depuis, se sont mêlées à une essence québécoise, la musique d'*Acalanto* est un délice dont les oreilles ne se repaissent jamais.

Les fondateurs du groupe mettent les mains à la pâte, le jour, dans un restaurant, histoire de gagner leur pain, mais n'oublient jamais qu'au-delà de la fatigue et des aléas du quotidien, rien ne les empêche, le soir, de se donner à leur passion la musique... L'ensemble *Acalanto* nous abreuve de beauté et tente chaque jour davantage de rassasier les affamés de droits sociaux. Aucune occasion n'est négligée. En présentant un spectacle, en causant avec les auditeurs, de manière apparemment anodine, la guitariste Carmen Pavez glisse quelques mots chargés de conséquences, où l'on sent tout le désir du groupe d'améliorer l'état du monde, exhiber les abus de ce que l'on appelle étrangement la « Justice », pointer les véritables terroristes, qui dirigent le monde du sommet de leur bureau ou d'un panneau affichant une hausse de profit à la Bourse...

On ne s'étonne pas, alors, d'entendre *Acalanto* interpréter le « *Chant Général* », cette oeuvre imposante comprenant une dizaine de volumes, ce monument érigé par l'écrivain Pablo Neruda, dépassant les frontières du Chili pour s'étendre à toute cette Amérique conquise autrefois par

les Européens, latinisée par le feu, unifiée sous des coulis de sang. Des extraits choisis de cette oeuvre, enveloppés de musique, ont été offerts au public en 1999. La narratrice, Isabelle Tremblay-Cormier, exposait alors aux amateurs de frissons le récit des poèmes de Neruda, en alliant à la fois la douceur et la fermeté. À présent, le narrateur n'est nul autre que le scénariste Pierre Falardeau... Ce choix me paraissait un peu bizarre, vu la justesse de ton de la narratrice qui le précédait et déclinait -sans regarder une seule page- le texte complexe de Neruda! Il faut entendre ce martyr du cinéma déclamer cette poésie, en y mettant toute sa rage et ses convictions, pour reconnaître que le groupe n'a finalement pas fait un mauvais choix! Sa voix tonne, s'élève, se calme, redevient foudre, aux rythmes des accords de la musique, qui murmurent ou s'amplifient, selon le relief du récit. La première présentation publique du Chant Général exécutée en compagnie de Pierre Falardeau eut lieu le 13 octobre 2000, à Radio-Canada.

La presque totalité des chansons d'*Acalanto* sont composées par Rafaël Azocar, et je peux vous dire qu'elles n'ont rien de sucrées... L'épice des mots est à la mesure du "Chili" le plus rouge, lorsqu'ils enrobent des faits politiques et dénoncent les aberrations qui assassinent la beauté latente du monde. Le groupe interprète quelques chansons d'auteurs engagés, notamment l'angoissant "*El Aparecido*" d'un Victor Jara que la répression militaire chilienne a amputé de ses mains, avant de lui retirer jusqu'à son plus élémentaire droit à la vie...

Le groupe effectuera le lancement de son premier disque compact à l'Alizé, le 24 novembre 2001. Cet album ne reprend pas le « Chant Général », il réunit de magnifiques chansons dont la complexité des arrangements est toujours étonnante. On n'a qu'à écouter avec attention le « Montréal 88 », devenu depuis peu l'« América Total » comprenant, cette fois, Dominique Azocar à la clarinette, pour être sidéré par la finesse du style, la dextérité du jeu, et ressentir une exaltation puissante, lorsque le rythme présente une variation des plus justes, un crescendo de sonorités envoûtantes. De tous les groupes latins ayant adopté le

Caminando

Novembre 2001

Le Caminando est publié quatre fois l'an par le Comité chrétien pour les droits humain en Amérique latine (CCDHAL).

Téléphone : 514 387.2541

Télécopieur : 514 387.55

ccdhal@point-net.com

http://membres.point-net.com/~ccdhal/index.htm

Comité de rédaction :

Christian Brouillard,
Marie-Christine Doran,
Anne Duhamel,
Ricardo Penafiel,
Hector Poblete,
Claude Rioux.

Ces collaborateurs-trices :

Marie-Hélène Côté,
Elisabeth Garant,
Eduardo Galeano,
André Jacob,
Monika Dunn,
Roberto Nieto,
Ian Segers,
Nancy Thiffault.

Correction :

Emmanuel Kahn,
Marie-Christine Doran

Graphisme :

Christian Robert de Massy

Digna Ochoa 1

La Chute du World Trade Centre... et Après? 4

Le Théâtre du Bien et du Mal 6

La Situation des Réfugiés 9

Hollywood Goes New York 14

Troisième Commission Civile d'Observation des Droits Humains au Mexique 16

Plan Puebla-Panama 18

Projet Chimalapas 12

Brésil : Sans-Toit, Mais Pas Sans Ressources 22

¡ No Nos Moveran ! 24

La Marche Mondiale des Femmes 28

Chronique "à Lire" : À l'Ère Impériale 31

Vichama ou le Théâtre de l'Opprimé 32

Acalanto ou les Ailes de la Liberté 34

Abonnement (4 numéros par année) : \$10 au Canada; \$15 à l'étranger.

☐ Je m'abonne au Caminando

☐ Je me réabonne au Caminando

NOM _____

ADRESSE _____

VILLE _____ PROVINCE _____ CODE POSTAL _____

Comité chrétien pour
les droits humains
en Amérique latine

25 rue Jarry Ouest,
Montréal, Québec
H2P 1S6

Téléphone : 514 387.2541
Télécopieur : 514 387.5550